L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1073 - VENDREDI 06 AOÛT 2010 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



Semis **Couverts d'interculture avant tournesol**

Le 4ème programme d'action de la directive Nitrates impose pour les zones vulnérables une couverture intégrale des sols pendant l'hiver d'ici 2012. *p.08*

P 03 **Actualités** Côte d'Or
Dijon céréales : cette moisson est plutôt une bonne surprise

P 04 **Actualités** Nièvre
Corbigny : l'élevage et ses pratiques mis à la portée du grand public

P 05 **Actualités** Yonne
Sécheresse : La Puisaye touchée à son tour

P 09 Filières **Cultures**
Plaine Dijonnaise : problèmes de cécidomyies : c'est fini ?

P 10 Filières **Élevage**
Foire-concours de Moulin-Engilbert : les culards ont toujours la cote

P 11 Filières **Viticulture**
L'appellation Côteaux du Giennois en dégustation : la petite sœur des Pouilly et Sancerre veut se faire connaître

Lait

La riposte des producteurs



La décision de Lactalis, Bongrain, Bel et Senoble de fixer le prix du lait en référence à l'évolution des prix allemands, a poussé une nouvelle fois les producteurs laitiers hors de leur ferme. Ils dénoncent le non-respect de l'accord pris sous l'égide du ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture et demande l'intervention du gouvernement. P07





l'Agenda

Côte d'Or

Arnay le duc le 27août en matinée

Concours national ovin
Foire vente de béliers inscrits et non-inscrits toutes races
Ce concours rassemble depuis plusieurs années 500 à 600 béliers, destinés à la vente.
Les garanties sanitaires sont assurées pour tous les animaux, ainsi que les contrôles de performances des élevages inscrits.
Renseignements et inscriptions:
03 80 68 66 58 ou 03 80 90 10 61
Des primes en espèces et des lots seront distribués aux acheteurs de béliers, par tirage au sort.

Vitteaux le 28 août

22ème Concours foire de bovins culards toutes races, entrée gratuite
Vide grenier
Exposition et vente de matériel agricole d'occasion ouvert aux concessionnaires et particuliers.
Stands de produits régionaux, buvette à partir de 12 heures. Repas: cuisse de bœuf à la broche. Après midi: démonstration de quads et baptême de quads, lancé d'œufs, lever de bottes de pailles. 21 heures: dîner dansant ouvert à tous avec l'orchestre Calypso.
Espace Gilbert Mathieu, réservation souhaitée.
Tel. renseignements 03 80 33 39 44.
Jean Jacquenet, président syndicat B Bourguignon, 21350 Uncey-le-Franc.

Nièvre

Bilan moissons

Les GDA et CETA de la Nièvre organisent une série de réunions *«bilan moissons»* début août. Dernière série de réunions ce vendredi, par le GDA Bourgogne Nivernaise qui vous attend les agriculteurs nombreux de 8 à 12h à Alligny et de 14 à 17h à Cuncy-les-Varzy.

Comices

Le comice de Corbigny se déroulera les 7 et 8 août à Corbigny. Le comice de Saint-Saulge aura lieu les 14 et 15 août à Saint-Saulge. La foire-concours de Corbigny est prévue le 14 août. Le comice de Montsauche-les-Settons se déroulera le week-end des 21 et 22 août.

Foire nationale aux reproducteurs ovins

La 33ème foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize se déroulera le mardi 17 août de 8h30 à 13 heures sur la promenade des halles de Decize. Chaque année, les 250 béliers de 7 races différentes concourent pour le classement sur ascendance qui valorise le travail des 30 sélectionneurs présents. L'achat des reproducteurs (Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise) s'effectuera auprès d'élevages inscrits à une UPRA ou en contrôle de performance officiel garantissant les conditions sanitaires minimales (Brucellose, Visna maëdi, tremblante). Des primes et lots seront attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bélier sur la foire.
Renseignements: 03 86 93 04 05.

Finale de labours

JA58 vous invite à sa traditionnelle finale départementale de labours qui se déroulera cette année à Rémilly chez M. Bonnet le dimanche 22 août.

▶ Communiqué Epis Centre Nièvre

Après la moisson, certains sites de la Coopérative seront fermés du 16 au 21 août 2010 :
Alligny (permanence le matin de 8 h à 10 h) – Chatillon (permanence les 19 et 20 août de 8 h à 10 h) – Clamecy – Entrains (permanence les 19 et 20 août) – Garchy (permanence le matin de 8 h à 10 h) – Nevers St Eloi (permanence les 19 et 20 août) – St Benin – Suilly – Tannay (permanence les 19 et 20 août – matin) – Varzy
Ainsi que les sites satellites : Anlezy – Brinon – Annay – Ciez – Crain – Tronsanges – Magny Cours
Tous les autres sites ainsi que le siège resteront ouverts.
Nous vous invitons à prendre vos précautions, si nécessaire, la semaine prochaine.

Yonne

Démo récupération et pressage menue paille

Une démonstration d'un chantier de récupération et pressage de menue paille aura lieu vendredi 6 août, à partir de 14h, chez Thierry Rouger, sur une parcelle située sur la D158 entre Saint-Georges et Villefargeau (face aux serres de Bon Pain). Itinéraire fléché.
Sous réserve conditions climatiques. Pour tout renseignement : Chambre d'agriculture de l'Yonne tél 03 86 94 22 22

Fête de la truite

La pisciculture de Crisenon à Prégilbert organise samedi 7 août, de 15h à 20h et dimanche 8 août, de 10h à 20h, sa *«Fête de la truite»*. Portes ouvertes, visites guidées, restauration sur place avec les producteurs (canards, poulets, miels, escargots, cidres, vins…). Vente et exposition de produits locaux et artisanaux. Animations diverses, présence de l'Amicale des cuisiniers de l'Yonne et de la Fédération de pêche.

Fête des moissons à Saint-Père

30ème édition de la traditionnelle *«Fête de la moisson»* organisée à Saint-Père sous Vézelay samedi 7 et dimanche 8 août. Au programme du dimanche : battage à l'ancienne avec une « Brouot » de 1922, moissons à l'ancienne, jus de pomme sous pressoir, pain au four à bois, boudin, alambic etc… Ateliers artisanaux divers (dentellière, vannier, charron, sabotier, cordier…). Démonstration de vieux tracteurs, chiens de troupeaux et chevaux de trait.
Entrée 3€, gratuit pour les moins de 14 ans.
Repas de moisson : adulte 10€ (5€ pour moins de 14 ans)

Journée conviviale à Migé

La section des Anciens Exploitants de la FDSEA de l'Yonne organise jeudi 26 août une journée conviviale à la salle des fêtes de Migé, à partir de 12h. Le matin, trois visites au choix : moulin de Migé, moulin à huile, domaine viticole).
Date limite d'inscription : vendredi 20 août
Renseignements au 03 86 49 48 20, Martine Nigon, secrétariat SDAE

Idée Sortie

Jeunes agriculteurs de Côte d'Or

Pour une belle fête de l'agriculture

La commune de Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, dans le canton de Baigneux-lès-Juifs, accueillera la prochaine fête de l'agriculture les 28 et 29 août prochains. Les Jeunes agriculteurs de Baigneux et d'Aignay-le-Duc sont actuellement à pied d'oeuvre pour la réussite de l'évènement. Rencontre avec leur président Didier Robin.


Le président des JA d'Aignay /Baigneux, Didier Robin, vise les 3000 visiteurs à la fin du mois d'août.

Une fête de l'agriculture se prépare de nombreux mois à l'avance. Quelles en sont les raisons?
«Il y a de nombreuses choses à faire et à préparer. Pour notre part, nous avons commencé au mois de novembre ! Par exemple, la commission sécurité prend pas mal de temps et un dossier doit être rendu à la préfecture. Tous les risques encourus doivent être listés en fonction de vos animations. Par rapport au nombre de personnes que vous attendez à la fête, les «niveaux» de sécurité évoluent».

Justement, quels sont vos objectifs en terme d'affluence?
«Nous allons essayer de doubler le nombre d'habitants du canton de Baigneux qui s'établit à 1600 personnes. Passer la barre des 3000 visiteurs serait bien. Nous sommes dans un secteur où il n'y a pas beaucoup d'animations donc pour une fois qu'il y aura quelque chose, on espère attirer du monde !»

Quels sont vos moyens humains et financiers?
«Nous sommes une quinzaine de JA à préparer la fête. On se retrouve pour faire le point tous les jeudis soirs. Nous avons également la MFR de Liernais pour nous aider. Les élèves vont même rentrer une semaine plus tôt de vacances pour nous donner un coup de main! Sur le plan financier, une fête départementale nécessite un budget de 25 000 à 30 000 euros. Une partie du temps est consacrée au démarchage. Aujourd'hui, nous en sommes à une soixantaine de partenaires financiers».

Quelles seront les nouveautés cette année?
«Un concert est prévu le samedi soir à partir de 19 heures. Trois groupes musicaux seront de la partie. Le dimanche, la grande attraction sera le saut à l'élastique! Les personnes qui le souhaitent pourront monter sur une grue et se jeter d'une hauteur de 50 mètres. Il s'agira de notre seule attraction payante et nous comptons sur celle-ci pour attirer des personnes non issues du milieu agricole».

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIEN GENEST

Ailleurs, aussi...

JA 71 : Fête de l'Agriculture à Bourbon-Lancy le 22 août

La prochaine Fête de l'Agriculture des JA de Saône-et-Loire - qui sera l'occasion d'organiser la finale départementale des labours - est organisée cette année par les Jeunes agriculteurs du canton de Bourbon-Lancy, canton situé aux confins de la Saône-et-Loire, de l'Allier et de la Nièvre. Rendez-vous est donné à Bourbon-Lancy même le dimanche 22 août où de nombreuses surprises et innovations figurent au programme ! Pour plus de renseignement, pour s'inscrire au repas du soir, contacter Léa aux JA 71 au 03.85.29.55.08.

Dijon céréales

Cette moisson est plutôt une bonne surprise

Alors près de 85% de la collecte moisson de Dijon Céréales était réalisée ce mardi, le bilan est plutôt une bonne surprise au regard des prévisions.

Décevante en orge d'hiver, surprenante positivement en blé et en colza. Tels sont les enseignements de la collecte-moisson de Dijon Céréales, réalisée à près de 85% ce mardi 3 août. *«On peut dire que cette moisson est une bonne surprise»*, résume Pascal Demay, responsable céréales et terrain de Dijon Céréales. *«Nous sommes passés par tous les états d'esprit en raison du climat au long de la campagne»*.

Après une bonne implantation, l'hiver a été rigoureux en Bourgogne. La sortie d'hiver sèche et encore froide a pénalisé fortement les orges d'hiver. La méiose des blés s'est déroulée dans un mois de mai difficile. Alors que juin était de nouveau propice au développement des cultures, on a craint l'échaudage en raison des fortes chaleurs en fin de cycle.

Le ban ouvert le 25 juin

Les premières moissonneuses sont entrées en action le 25 juin dans la Plaine dijonnaise. Rapidement, les escourgeons et orges d'hiver se sont montrés un peu décevants, avec des baisses de rendements entre 5 et 10% par rapport à 2009. Le rendement moyen se situe autour de 6,4 tonnes en zone Plaine-TVB (Tilles-Vingeanne-Bèze), avec une large fourchette de 5 à 7,5 tonnes.

«Dans l'ensemble, le calibrage est correct, et les protéines sont bien dans la norme brassicole», précise Jean-Luc Vadot, responsable commercial de la région Plaine Tille-Vingeanne-Bèze chez Dijon Céréales.

Le rendement moyen atteint 6,2 tonnes dans le Châtillonnais, là aussi avec des grands écarts (de 4 à 8 tonnes). *«Les petites terres légères des plateaux ont quand même bien souffert avec le froid de l'hiver et le manque d'eau du printemps»*, commente Jean-Marie Perraudin, responsable commercial Châtillonnais-Auxois-Morvan.

Hétérogènes en maturité, les colzas côte-d'oriens ont été fauchés souvent après les blés. Alors que l'on craignait une baisse de rendement liée au déficit de siliques, la fertilité est au rendez-vous avec un bon PMG. La récolte est supérieure de 2 à 3 quintaux aux prévisions dans la Plaine-TVB (35 qx/ha en moyenne). Elle est conforme aux attentes dans le Châtillonnais et dans l'Auxois-Morvan (moyenne autour des 31 qx/ha).

Des blés surprenants

La moisson des blés a débuté vers le 9 juillet en Côte-d'Or…et c'est finalement une bonne surprise. Les chaleurs de juin propices à l'échaudage ont eu peu d'impact sur le rendement car la maturité était déjà avancée.

En Plaine-TVB, le rendement moyen est de 4 quintaux supérieur aux estimations (75 qx/ha), *«les PS sont très bons et les protéines régulièrement au dessus de 12. On note quand même une hétérogénéité importante dans les rendements, qui est le fait de la nature des sols et de la climatologie, mais aussi par exemple du calage du 1er apport d'azote ou encore de la conduite fongicide sur céréales à floraison»*, note Jean-Luc Vadot. Dans le Châtillonnais ou l'Auxois, l'échelle va de 60 à 75 qx, là encore du très bon en qualité. Les pluies tombées après le 20 juillet ont pesé sur les poids spécifiques, un peu en baisse sur la zone du Châtillonnais et les secteurs tardifs. *«Mais avec des PS à plus de 76 en moyenne, il faut relativiser cette chute»*, estime Jean-Marie Perraudin. Les tests pratiqués par la Dijon Céréales Meunerie ont confirmé la qualité panifiable des blés côte-d'oriens 2010 (très bons Hagberg).

Les orges de printemps, s'il reste encore pas mal à faire, s'annoncent elles aussi très correctes. Seule incertitude à ce stade de la moisson, la pluie s'était de nouveau invitée le 1er août stoppant la récolte en zone tardive (Auxois – Morvan notamment).

«Nous sommes globalement satisfaits de la tournure de cette moisson, Dijon Céréales peut espérer une collecte globale entre 950 000 et 1 million de tonnes. Et le mieux pour nos adhérents, c'est que les cours remontent», conclut Pascal Demay.

▶ Marchés, une reprise qui fait du bien !

L'autre bonne surprise de cette moisson pour les adhérents de Dijon Céréales, c'est la remontée des cours. Le retournement est d'autant plus étonnant que tous les indicateurs étaient au rouge : gros décrochage des marchés à termes au printemps ; cours encore plombés fin juin ; stocks mondiaux à 195 millions de tonnes en fin de campagne ; poursuite du démantèlement des filets d'intervention.

Mais comme souvent ces dernières années, le climat dicte sa loi aux marchés. Suite aux évènements d'Europe Centrale (canicule en Russie et Kazakhstan, pluies abondantes en Ukraine avec 70% en moins de blés fourragers), le blé rendu Rouen a pris 50 euros en un mois. *«Pour la Bourgogne – Franche Comté, c'est une opportunité à saisir sur les marchés du bassin méditerranéen ou l'axe fluvial Pagny-Fos nous place idéalement d'un point de vue logistique et commercial»*.

En colza, l'embellie est également observée (Matif à 366 €/T fin juillet) mais elle est moins *«explosive»* qu'en blé. La récolte européenne est moyenne, le Canada est en recul certain.
Le marché de l'orge brassicole demeure toujours un marché étroit (5,5 Mt de stock de mouture à l'intervention en Europe, 35 à 40% de la consommation européenne de malt en stock). Ce marché connaît pourtant lui aussi une certaine reprise, même si elle est tardive.

Un grand cru pour la Maison Familiale de Grandchamp

L'année scolaire se termine, les membres du conseil d'administration et l'équipe pédagogique de la Maison Familiale se sont retrouvés pour faire le bilan de cette année et préparer l'année prochaine qui sera celle du 50ème anniversaire de la création de l'établissement.
Cette réunion de travail a bien commencé avec l'annonce des résultats aux examens qui seront excellents cette année :
Brevet National des Collèges : 100% de reçus dont 7 avec mention
Brevet d'Études Professionnelles Agricole (BEPA) : 83%
Bac Professionnel Commerce des vins : 100%
BTS Technico Commercial Boissons Vins et Spiritueux : 82%.
Le Conseil d'Administration a remercié l'ensemble de l'équipe pour le travail fourni et la réussite des élèves.
Après un travail en commissions pour préparer le 50ème anniversaire, la réunion s'est terminée par un barbecue convivial, dans le magnifique cadre de la Maison Familiale, sous un beau soleil, mais à l'ombre des arbres du parc.

▶ Edito

Attention au miroir aux alouettes!

Alors que la moisson n'est pas encore encore terminée sur une large moitié nord du département, les médias commencent à s'affoler sur la remontée des cours des matières premières agricoles liée selon eux aux problèmes climatiques dans l'ex-bloc de l'Est.
Tout ceci n'est pas si simple et l'on voit d'ors et déjà le piège qui nous est tendu : "les cours durablement élevés" promis par M. Barnier et le Pdt de la République il y a un an et demi.
Il ne faudrait pas oublier que les cours mondiaux ne sont pas forcément ceux de la Côte d'Or, et que chez nous les rendements sont aléatoires et les moissons pas gagnées d'avances, la pluie de ces dernières semaines est bien là pour nous le rappeler avec son lot de déceptions en terme de rendement et de qualité.
Les discussions d'automne et des mois à venir qui s'annoncent sur le comité de suivi des céréales ainsi que sur la prochaine PAC ne doivent pas être polluées par des phénomènes ératiques qui troublent nos exploitations et leur gestion, et le grand public.
Nous avons sans doute connu ces trois dernières années le grand écart en termes de rendement et de prix, et à ce jour les exploitations et leur trésorerie ne sont pas encore remises de ces soubresauts.
En ces temps chaotiques il n'est pas inutile de rappeler que pour nos exploitations des zones intermédiaires, le premier pilier est l'élément principal de stabilité!
Alors gare au miroir aux alouettes!

Jacques de Loisy, président de la commission Productions végétales de la FDSEA 21

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE

CLAAS

L'OFFRE COMMERCIALE
du mois par


Michel
Chef des ventes

OPÉRATION DÉSTOCKAGE SUR OUTILS DU SOL DÉFRAICHIS
Maschio, Kuhn, Razol, Kongskilde, Agrisem

spécial LEMKEN et LUBRIFIANTS

Dents de herse rotative
Réf. 337 7048/49

Socs
Réf. 333 5020/21

Pointes rechargées
Réf. 336 4054/55



10% de remise pour l'achat d'un jeu complet

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE
jusqu'au 31/08/2010
du mois par


Pierre



5% de remise + 1 jeu de clés mixtes OFFERT*

Pour l'achat d'un fut d'huile CLAAS de 208 litres

* Valeur 36€HT - Garantie à vie



RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service

• Varois 03 80 68 07 80 • Laignes 03 80 81 60 55 • Autun 03 85 52 61 68

Photos non contractuelles

Corbigny (58)

L'élevage et ses pratiques mis à la portée du grand public

Rien de tel qu'une manifestation professionnelle pour attirer l'attention du public sur les problèmes de l'élevage et de l'agriculture, mais aussi sur leurs savoir-faire et leur diversité. Pour sa 57ème foire-concours, le 14 août, c'est ce que propose la commune de Corbigny.

Gilles Lorré, le bouillonnant président du Comité des foires de Corbigny, est dans ses petits souliers. Avec l'aide d'une quinzaine d'agriculteurs bénévoles de la région, l'éleveur d'Epiry se prépare au traditionnel événement du 14 août, dont il tient la barre depuis 1995. Et, le programme de cette nouvelle édition s'annonce alléchant puisque pas moins de 100 bovins et 180 béliers sont attendus sur le champ de foire. C'est que la foire concours de Corbigny demeure une manifestation courue par les professionnels. Une soixantaine d'exposants venus de la Nièvre, du Cher, de Saône-et-Loire mais aussi de toute la grande région ont rendez-vous avec un concours très prisé réservé aux bovins viande destinés à l'engraissement. Maigres ou gras, les animaux, surtout des charolais, viennent pointer leurs museaux devant les négociants, les bouchers et les distributeurs en quête de viande de boucherie de qualité. Et s'échanger de gré-à-gré. *«Avant l'ouverture des marchés au cadran»*, se souvient Gilles Lorré, *«c'était le super grand rendez-vous pour commercialiser ses bêtes»*. Au plus fort du succès, Corbigny a reçu jusqu'à 400 têtes de bétail. Les pratiques professionnelles ont changé. Aujourd'hui, les animaux qui viennent à Corbigny *«gagnent encore dans les autres concours»* insiste l'organisateur.

Pour autant, le tour de force de la demie-journée réside encore dans son ouverture vers le grand public.

«Communiquer sur le métier»

Gratuite, elle a attiré près de 1300 visiteurs en 2009 et Gilles Lorré compte bien réitérer cette année. Le paradoxe, ou peut-être l'explication, *«c'est que le grand public est de plus en plus réceptif à nos animations, alors que le fossé n'a jamais cessé de s'élargir. Le temps où les enfants allaient chercher le lait ou les œufs chez leurs grand-parents, voir les vaches vêler ou les poussins grossir, est révolu. Aujourd'hui, c'est intéressant pour nous de communiquer sur notre métier»* s'enthousiasme le président du Comité. Et, de fait, le programme est conçu comme une grande opération de communication, avec stand de la Chambre d'agriculture, dégustations de viande, exposition de blé et d'avoine *«pour que les gens renouent avec le geste ancestral de plonger les mains dans la matière première»*, ateliers d'évaluation de l'âge des animaux par l'observation des dentitions, exposition avicole et équine, marché fermier, démonstration de parage et ferrage des chevaux... Un exercice pédagogique transgénérations et trans-populations, qui se terminera, comme chez les Gaulois, *«dans la convivialité»* devant un pavé de charolais grillé.

EMMANUEL COULOMBEIX



Concours et lieu de ventes entre professionnels, la foire-concours de Corbigny n'en demeure pas moins une vitrine agricole gratuite, ouverte au plus grand nombre.

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Élevage bovin

Chantal Jouanno récuse les critiques sur la viande

En visite auprès des éleveurs bovins, à l'invitation de la Fédération nationale bovine, la secrétaire d'État à l'écologie Chantal Jouanno a récusé les critiques sur la viande. Les éleveurs bovins sont satisfaits de cette rencontre.

C'est à l'invitation de Pierre Chevalier, président de la Fédération nationale bovins et Patrick Benezit, secrétaire général adjoint, que Chantal Jouanno, secrétaire d'État à l'écologie et Alain Marleix, secrétaire d'État à l'intérieur et aux collectivités territoriales, ont participé à une journée de travail et de réflexion commune sur le modèle durable de l'élevage bovin en France et son avenir, dans le cadre des débats actuels sur les liens entre agriculture et environnement.

Lors d'une visite d'estive et celle d'une exploitation agricole dans le Massif Central, les ministres ont pu apprécier le patrimoine paysager et agricole du Cantal. La ministre, qui a rappelé qu'elle était petite fille d'éleveur laitier en Normandie, a affirmé qu'il faut cesser de promouvoir de fausses solutions, telle que d'arrêter de manger de la viande pour être écologiste. *«La nature nous a fait omnivore, nous ne pouvons pas nous passer de protéines animales. Il est nécessaire de consommer de la viande rouge française»*.

Travailler en commun

Chantal Jouanno refuse de laisser se développer l'idée que *«l'agriculture et l'écologie sont en opposition. Elles sont en partie liées, alors essayons de mener ce combat en commun»*. La ministre a ainsi tenu à préciser qu'en matière de lutte contre le réchauffement climatique, *«le stockage de carbone des prairies doit être pris en compte dans les contributions positives de l'élevage. De la même manière, la préservation des zones humides ne peut se faire sans les agriculteurs»*.

Pierre Chevalier s'est exprimé au nom de tous les éleveurs des zones herbagères. Il a exprimé sa gratitude aux deux ministres pour leur soutien, leur participation traduisant bien l'idée que l'élevage bovin est indissociable de l'environnement et de l'écologie.

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Ayez le réflexe : Point info Transmission Association

Vous n'avez pas de successeur et vous vous posez des questions sur la transmission de votre exploitation : *«Est-ce qu'un jeune pourrait s'installer sur mon exploitation ? Que diraient mes propriétaires ? Est-ce que je vends ou je loue mes bâtiments ? Quelle part pourrait prendre le nouvel associé ?…»* Des conseillers Point Info Transmission Association peuvent vous aider à trouver des réponses à ces questions et vous accompagner dans votre réflexion en toute confidentialité.
Pour joindre le Point Info Transmission Association, contactez Alexis Parent au 03.80.68.67.80

Nièvre :

Depuis le début 2010, nous avons effectué 148 accueils au Point Info Installation de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Vous voulez vous installer en 2011 ou 2012, sachez que les démarches sont nombreuses et qu'il est important de s'y prendre à l'avance.
Contactez dès à présent le Point Info Installation à la Chambre d'agriculture au 03.86.93.40.38 pour approfondir votre projet d'installation et entamer le Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP).Nicole Gabalda – Responsable du Point Info Installation - 28/07/2010

Saône et Loire :

Une exploitation laitière et viticole recherche un associé (secteur mâconnais)

Dans le cadre d'un départ en retraite au sein d'un Gaec à 3 associés, ceux-ci recherchent un nouveau collaborateur. La SAU est de 166 ha, le troupeau laitier de 80 vaches pour 665 000 L de quota. La production viticole de 15 ha en Mâcon et St-Véran est livrée en coopérative. 55 ha sont cultivés en céréales. L'exploitation est techniquement et économiquement performante. Les bâtiments sont fonctionnels et aux normes. Le futur associé sera responsable plus particulièrement de l'élevage laitier. L'installation par reprise de parts sociales s'effectuera après une période de parrainage.
Cette offre vous intéresse, contactez Gaël Pellenz (Adasea 71) au 03 85 39 11 33 qui vous mettra en relation avec les exploitants.

Yonne :

Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire départ installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite.
Contactez Marc Abonnet, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03.86.94.21.95

MSA et Groupama dans la Nièvre

L'ultime déménagement vers le centre-ville de Nevers

Quelques années après la Chambre d'agriculture, les sites de la MSA Bourgogne et de Groupama Rhône-Alpes Auvergne dans la Nièvre ont déménagé en centre-ville. L'ancien hôpital de la Ville a été réaménagé et investi par les organisations professionnelles en mai et juin. Pour le public, tout bouge mais rien ne change vraiment.

Depuis le 1er juillet dernier, les assurés nivernais de la MSA sont accueillis au 5 avenue Colbert, à deux enjambées de la préfecture et du square de la résistance. Après la fastidieuse opération de déménagement des anciens locaux du champs de foire, *«la transplantation»* comme le dit Marie-Aude Vignal, chargée de communication, est un succès. Une fois les escaliers (ou la rampe d'accès pour les handicapés) gravis, un espace fonctionnel attend les usagers. Rien de révolutionnaire ne devrait les dépayser. Une borne Vitale derrière la porte battante, un pré-accueil et des sièges sont installés à l'étage, celui de l'accueil du public. Un peu plus loin, dans des locaux tout neufs, d'autres sièges permettent d'attendre que les deux conseillers se libèrent et reçoivent les assurés dans deux bureaux spacieux et climatisés. De l'ancien hôpital ne subsistent que les couloirs étroits et les plafonds hauts. Les murs blancs ajoutent à la clarté du lieu. Avec les pics de chaleur du début du mois, *«les premiers visiteurs se sont dits heureux que le nouveau bâtiment soit climatisé»* relève Marie-Aude Vignal. Un baptême du feu, en quelque sorte.

Un parking de 1200 places à proximité

Reçus dans *«de bonnes conditions»*, les assurés devraient trouver l'endroit plutôt agréable et fonctionnel. Des aménagements sont encore en cours à l'extérieur mais la voie est libre et les salariés de l'organisme social ont pris leurs marques pour assurer la continuité du service. En dépit des travaux qui paralysent le quartier (square, nouveau centre commercial), le stationnement (moins fonctionnel que du temps du Champs de foire) devrait tout de même se régler facilement. Un parking de 1200 places, celui du Clos des Granges, accueille déjà les automobilistes. Tout a été prévu. Et les 107 employés recasés bénéficient de conditions de travail inégalées. Si la phase de déballage des cartons est bien finie, une inauguration officielle, en grandes pompes, devrait concrétiser fin septembre le transfert définitif de la MSA.

Voisins de toujours

Groupama Rhône-Alpes Auvergne, dont la direction départementale institutionnelle partageait encore les locaux de la rue du Ravelin avec la MSA, a aussi déménagé fin-mai. Sans perdre de vue son partenaire historique, puisque l'assureur occupe dorénavant l'autre aile de l'ancien hôpital. Seule une chapelle en cours de rénovation, vestige immuable du bâtiment, sépare les deux organismes qui restent donc voisins de chambrée. A la différence près que Groupama, lui, n'accueille pas de public. Le site nivernais *«gère les dossiers d'assurance-vie pour les caisses des 12 départements de Rhône-Alpes Auvergne»* précise Patrick Fouchez, directeur institutionnel. Là encore, une inauguration officielle est programmée fin septembre en présence de la direction lyonnaise du groupe. Evidemment, le style architectural de l'ancien hôpital rénové tranche avec l'aspect post-moderniste de l'ancienne construction du Champs de foire, un brin désuette et franchement inadaptée. Une banderole signale toujours aux étourdis la nouvelle adresse. Dorénavant vidé de toute sa substance, l'ancien immeuble, encore détenu par la Chambre d'agriculture, la MSA et Groupama, cherche acquéreur depuis plusieurs mois. Son état, sa situation et son ampleur n'ont pour l'instant pas permis de séduire d'éventuel investisseur.

EMMANUEL COULOMBEIX



Le nouvel accueil de la MSA Bourgogne dans la Nièvre est situé au 5 avenue Colbert à Nevers, dans l'aile gauche de l'ancien hôpital de la ville

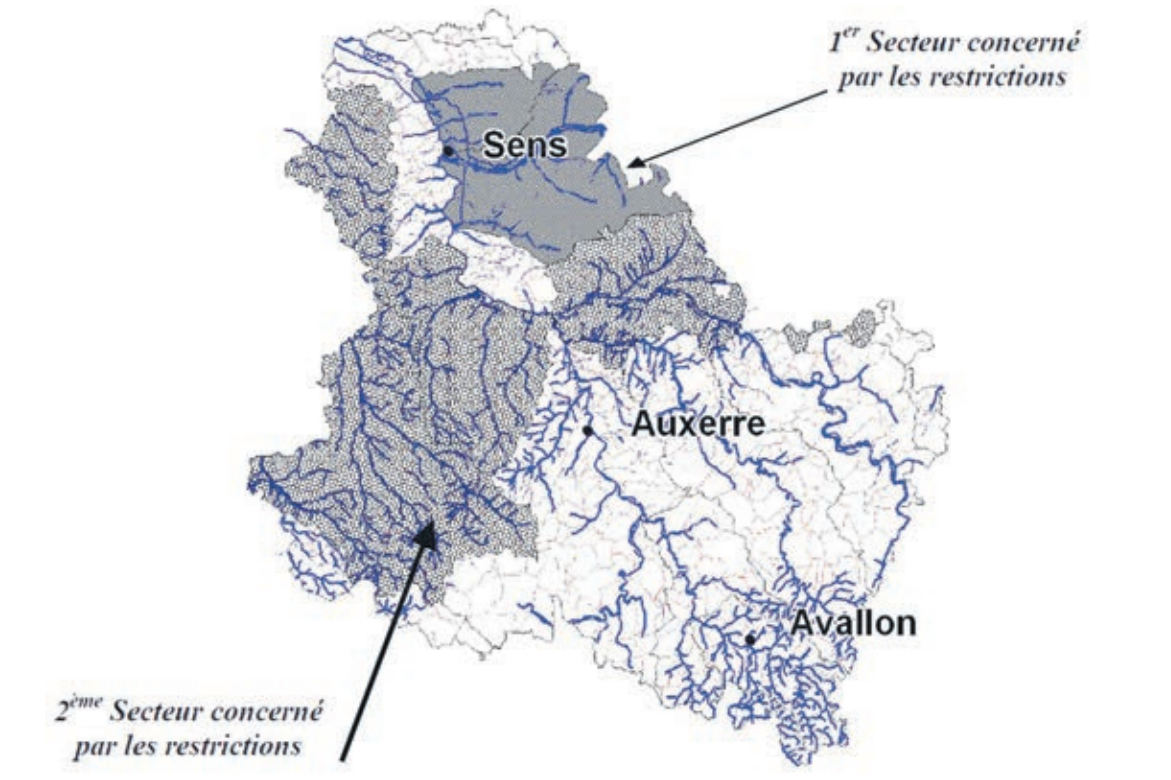
Sécheresse

La Puisaye touchée à son tour

Compte-tenu de l'aggravation de la situation hydrologique, les mesures de restriction se généralisent sur une grande moitié nord du département de l'Yonne et concernent désormais aussi la Puisaye.

La situation hydrologique devient préoccupante. Première zone touchée : la nappe de craie située dans le nord du département, qui a entraîné depuis mi-juillet, la mise en place de mesures restrictives d'usage de l'eau sur les secteurs de la Vanne, ainsi que sur les bassins versants voisins de l'Oreuse, de la Mauvotte et de la Gaillarde.
A ce jour, la situation s'est étendue, puisque désormais, les bassins versants du Tholon, de l'Ouanne-Loing et du Serein-Armançon aval, sont également passés en dessous du seuil de crise, comme les bassins versants précédents. Les données relatives aux débits des cours d'eau, comme celles des nappes souterraines se rejoignent.
En conséquence, comme le plan sécheresse le prévoit, lorsque ce seuil de crise est franchi, la mise en place de mesures de restrictions des usages, de manière à réduire significativement les consommations d'eau et économiser la ressource, va être appliquée à tous les bassins versants précités. Ces mesures concernent tous les usages : agriculture, industries, collectivités, particuliers. Elles sont de deux ordres :
Les prélèvements en journée (10 heures à 18 heures) pour l'arrosage (jardins, espaces verts, irrigation…) sont interdits, ce qui permet de réduire de 25 à 30% les pertes par évaporation.
Une partie du débit prélevé par les eaux de Paris dans la vanne pour la production d'eau potable, sera restituée au milieu.
A noter que, concernant l'irrigation des cultures, sont exemptées de l'arrêté : les cultures maraîchères et horticoles, les pépinières et l'arboriculture fruitière. Sont assimilées à des cultures maraîchères, les cultures légumières de plein champ d'oignons, de cornichons et de pommes de terre.
Par ailleurs, sur l'ensemble des cours d'eau, les propriétaires d'ouvrages hydrauliques prélevant directement dans ces cours, doivent s'assurer de laisser un maximum de débit au profit des cours d'eau et cesser tout prélèvement dès lors que le débit de la rivière passe en dessous de 10% de son débit moyen. C'est actuellement le cas des cours d'eau Armançon-amont et Seine-amont.
Compte-tenu des perspectives de pluie très limitées et des possibilités de recharge des nappes pratiquement inexistantes à cette période de l'année, il est fort probable que les mesures de limitation des usages de l'eau deviennent plus restrictives (interdiction totale y compris la nuit, des arrosages d'espaces verts, organisation de tours d'eau pour les agriculteurs, limitation des prélèvements des industriels) notamment sur les secteurs déjà concernés par des mesures.

DB



Après le sénonais, la Puisaye touchée à son tour par les mesures restrictives de consommation d'eau.



Moissons

«Heureusement, la qualité est là…!»

Suite du premier bilan chiffré de la campagne 2010 avec cette semaine des témoignages d'exploitants du Sénonais, de Puisaye et du Vermentonnais.



Avec les résultats moyens, tout va dépendre des prix.

Les moissons se terminent. L'heure du premier bilan pour Frédéric Bonnet, céréalier sénonais, dont l'exploitation se situe majoritairement en terres superficielles séchantes. Comme un peu partout, des rendements moyens en orges d'hiver de l'ordre de 61 quintaux, en retrait de 10 points par rapport à l'an passé. Avec, sur la partie qui a le moins souffert du sec, un taux de protéines correct à 10,5, entrant dans les normes brassicoles et un calibrage de 70 à 75. Pour les orges de printemps : un rendement moyen à 56qt, avec une très bonne qualité de calibrage à 90 et 11,5 de protéines. Forte hétérogénéité en revanche pour les colzas, les rendements s'échelonnant de 20 à 35q mais au final, une année correcte : *«ce sont eux qui s'en sortent le mieux, le grain est joli et bien rempli et il n'a pas souffert du coup de chaud en fin de cycle grâce à l'eau tombée avant»*. Avec une moyenne de rendement de 63q/ha, le blé enregistre aussi une baisse de 10 points par rapport à 2009, descendant même à 52q/ha en petites terres. Une pression de la maladie relativement faible, une qualité correcte, avec 12 de protéines et des PS allant de 76 à 79 : *«c'est mieux que l'an passé, on a même vu des PS à 73 en petites terres»*. Un résultat inattendu pour les pois, avec un rendement de 54q pour la variété hiver et de 42q pour les pois de printemps. Bilan de la moisson 2010 pour Frédéric : *«une récolte inférieure à la moyenne, même si elle n'est pas catastrophique comme on pouvait craindre à une époque»*. Prudence par rapport à la tendance haussière des cours de ces dernières semaines : *«en terme de transactions physiques, il se passe peu de choses. L'élément spéculatif est important et on sait bien qu'il fonctionne dans les deux sens !»*

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

En secteur Gâtinais

Un peu plus à l'ouest, en Gâtinais, Alain Renoux exploite des sols limons froids battants argileux. Là aussi des rendements globalement en retrait quelque soit le type de cultures, de l'ordre de 10% par rapport à 2009. Un calibrage correct pour les orges d'hiver, majoritairement brassicoles, avec une moyenne de 75. Le taux de protéines étant dans la norme, entre 10,5 et 11. Au niveau colzas, des rendements sensiblement identiques à ceux de l'an passé. Une exception par rapport aux autres régions du département, due à la nature des sols limons profonds. En blé, le coup de sec fin juin et la sécheresse au printemps ont comme ailleurs fait baisser les rendements. Avec là aussi des PS corrects dans les normes, au-dessus de 76. Les résultats des pois sont relativement bons mais hétérogènes, avec une moyenne à 55q/ha. Au final, une année jugée *«normale, dans la bonne moyenne. Si les prix restaient dans la même moyenne, ce serait parfait !»*

En Puisaye, le maïs attend l'eau

Exploitant en polyculture élevage laitier, Hervé Chapuis cultive des terres de type limoneux argile et argile à silex, en Puisaye. Pour les orges d'hiver cultivés en *«petites terres»* : des rendements de l'ordre de 64q et de très bons calibrages entre 75 et 90 et des PS entre 66 et 67. En revanche, le colza a souffert des orages de mi-juillet et les rendements s'en ressentent, à 35qt/ha, avec une hétérogénéité selon les parcelles. Bonne qualité du grain. En retrait de 10q/ha par rapport à 2009, les rendements en blés sont en moyenne de 70q/ha. Une qualité dans la moyenne, avec des PS autour de 78 à 80 et des protéines entre 11,5 et 12. Les blés situé en *«terres à cailloux»* ayant particulièrement souffert du déficit pluviométrique d'avril et du coup de chaud de fin juin. En fleur depuis le 12 juillet, le maïs attend l'eau !

Une année *«moyenne moins»*

Lionel Droin, est situé dans le Vermentonnais, sur sols à dominante argilo-calcaire superficiels. Année moyenne pour les colzas, même si pour lui aussi, *«ça aurait pu être pire»*, avec des rendements approchant les 3qt/ha et une bonne qualité de grain. En blé, si 2009 avait été exceptionnel avec des rendements à 74q, nette diminution cette année, avec des chiffres aux environ de 54q : *«l'eau tombée avant la moisson est arrivée trop tard, mais heureusement, la qualité est là !»* Des PS en moyenne supérieurs à 80, un minimum de protéines de 12, et pas trace de maladie. Concernant les orges d'hiver, rendement moyen de 55 à 56q/ha, avec un taux de protéines entre 10,5 et 11 et de bons PS à 68, pour un calibrage moyen de 78 (escourgeons 2 rangs Azurel). En conclusion, une année *«moyenne moins»* pour l'exploitant vermentonnais, qui reste confiant : *«Tout va dépendre des prix maintenant mais inutile de pleurer avant ! Et si on se fie aux 10 dernières années, ce sont celles les moins bonnes en grains qui ont été les meilleures en terme de revenus !*

DOMINIQUE BERNERD

Médailles

Les médaillés du Concours général agricole à l'honneur

Il a beau fêter ses 140 ans, ses prétendants sont toujours aussi nombreux ! Environ 17 000 produits et animaux divers ont concouru cette année au Concours général organisé dans le cadre du salon de l'Agriculture. Avec 66 médailles au compteur, le département de l'Yonne s'est une nouvelle fois illustré, lors de la finale du 28 février dernier à Paris, alors que seulement 23% des produits présentés se voient décerner une médaille.
Réunis sous les voûtes des celliers du département, les récipiendaires sont venus chercher leur diplôme et ont été salués comme il se doit par les personnalités présentes, notamment Jean-Marie Rolland, président du Conseil général, pour qui : *«vous êtes les ambassadeurs du département, montrant de la meilleure manière qu'il soit la qualité et l'ancrage de vos produits dans les territoire»*. Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture, souhaitant pour sa part encourager les petits viticulteurs et producteurs à être encore plus nombreux sur les stands bourguignons du salon de l'Agriculture : *«afin de mettre en avant l'ensemble des productions agricoles, qu'elles soient viticoles bien sûr, mais aussi la viande, les fromages, les fruits… et inciter nos voisins de la région parisienne à venir consommer nos produits»*.

Au tableau des 64 médailles

Pour 2010, ils étaient 77 viticulteurs de l'Yonne à inscrire 273 échantillons au concours des vins, un nombre supérieur à l'an passé. Le vin est le produit le plus représenté et les viticulteurs icaunais ont obtenu cette année 64 médailles (19 d'or, 24 d'argent et 21 de bronze). Pour autant, les autres produits n'ont pas été oubliés, notamment : le miel, avec une médaille d'argent pour Christine et Didier Bonnemain, de Montacher-Villegardin, pour leur miel d'acacia. Les jus de fruits fermier, avec une médaille de bronze pour la SARL Noslon à Cuy.
Comme chaque année, l'élevage charolais de l'Yonne était représenté par le Gaec Cadoux de Saint-André-en-Terre-Plaine (3 médailles) et la SCEA Riotte Schrapfer d'Angely (quatrième place). Ces deux exploitations ont toutes les deux été distinguées.



En bref

MFR de Villevallier

Résultats des examens

3ème de l'enseignement agricole ; Brevet des collèges série technologique :
Cotte Mallaury ; Dazin Gaétan (AB); Duhayer Elodie ; François Baptiste (AB); Gomimbault Elodie ; Guillaneuf Romain; Lallemant Nicolas ; Lebon Jérôme ; Lefort Kilian ; Levet Benjamin ; Manga Méfi ; Micheli Sofiane ; Moreau Wyliams ; Pellerin Hélène ; Ponsart Emilie ; Rigouste Mickael ; Robin Pierre (AB) ; Sauvaget Johan ; Vezine Aurélien (AB)
Taux de réussite : 83%
BEPA Conduite de Production Agricole Option Production Végétale :
Asclar Arnaud ; Hermier Quentin ; Lemaire Aurélien ; Lucquin Matthieu ; Thevenon Matthieu
Taux de réussite : 83%
BAC Pro, Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (système à dominante culture) :
Comperat Anthony ; Dewaele Mickaël (AB) ; Lebert Damien; Lentier Rémi ; Logette Fabien ; Monnot Guillaume; Oualle Mickaël ; Smekens Bastien ; Thevenon Virginie
Taux de réussite : 82%
CAP Agent Polyvalent de Restauration :
Brault Benoît ; Girin Priscillia ; Mariette Céline ; Richard Anthony
Taux de réussite : 100%
Rentrée 2010 : quelques places sont encore disponibles.
Pour tout renseignement : tél 03 86 91 12 15
L'établissement sera fermé du 1er au 19 août. En cas d'urgence, merci de laisser un message sur le répondeur téléphonique

Lait

La riposte des producteurs



La décision de Lactalis, Bongrain, Bel et Senoble de fixer le prix du lait en référence à l'évolution des prix allemands, a poussé une nouvelle fois les producteurs laitiers hors de leur ferme. Ils dénoncent le non-respect de l'accord pris sous l'égide du ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture et demande l'intervention du gouvernement.

L'exaspération le dispute à l'incompréhension après la décision de Bongrain, Lactalis, Bel et Senoble, de fixer de manière quasi-identique la hausse du prix du lait aux éleveurs pour juillet et août, en le calant sur les prix pratiqués en Allemagne. 13,80 euros par 1 000 litres de lait, le compte n'est pas juste pour les producteurs laitiers qui dénoncent ce qu'ils considèrent comme une nouvelle manoeuvre de l'industrie laitière, prompte «à répercuter les baisses, mais pas les hausses». La FNPL réclame 31,10 euros/1 000 litres, mais ce sont les fédérations départementales qui ont lancé les premiers coups de semonce, sur le territoire des grandes surfaces porte-étendard des marques dénoncées. Danone proposant un prix supérieur n'est pas concerné par ces mouvements d'humeur. Quant aux coopératives, elles n'ont pas encore annoncé de hausses précises à leurs producteurs. Mais en Côte d'Or, comme en Saône-et-Loire, les exploitants laitiers n'ont pas hésité à délaisser les dernières moissons pour défendre leur cause au plus près des consommateurs. FDSEA et JA étaient au rendez-vous.

Dénoncer un «*commerce inéquitable*»

Tout en dénonçant l'attitude des industriels, les responsables professionnels, FDSEA et JA en tête, ont d'abord choisi la communication grand public pour faire entendre leurs arguments. Au Carrefour du centre commercial de la Toison d'Or, à Dijon, ils étaient une trentaine à investir les allées du rayon frais le 3 août dernier, apposant sur les rayons et les produits des marques incriminées des affichettes portant la mention «*Commerce inéquitable*» ou «*Producteurs mal payés*». Objectif : engager la discussion avec les consommateurs, expliquer... En un mot : éveiller les consciences. Certains consommateurs ont accepté de bonne grâce et dans la bonne humeur les explications et reçu les conseils d'achats, ciblés en fonction de la qualité des relations entre industriels et producteurs laitiers.



Les industriels qui ne jouent pas le jeu sont clairement affichés et dénoncés.

Après avoir vidé les rayons de tous les produits «*non équitables*», mais dument étiquetés, la délégation a été reçue par la secrétaire générale de la Préfecture de Côte d'Or. Les représentants professionnels ont fait valoir leurs arguments et ont surtout témoigné de leur «*incompréhension*». «*Une incompréhension d'autant plus vive*» a insisté Jean Bertrand, secrétaire général de la FDSEA de Côte d'Or, que la LMA qui vient d'être votée place les interprofessions au premier rang pour la gestion des marchés. «*Quand on voit ce qui se passe actuellement, on peut se poser des questions quant à l'efficacité de tels dispositifs*» a renchéri Jean Bertrand qui a demandé l'intervention rapide du gouvernement et la relance de l'accord interprofessionnel. Le soir-même, la sous-préfecture de Montbard a aussi reçu la visite des producteurs laitiers, soucieux de maintenir la pression et de montrer leur détermination a s'engager dans un nouveau bras de fer, si les engagements n'étaient pas tenu. La mobilisation pourrait ainsi prendre de nouvelles formes et se durcir dans les semaines à venir.

ANNE-MARIE KLEIN



Tous les produits «*non équitables*» issues des industries laitières ne respectant pas les accords passés ont fini dans les caddies. Un geste symbolique qui a rapidement vidé les linéaires.

▶ Prêts à passer à l'action !

Les industriels demandent un alignement des prix français sur les prix allemands en argumentant sur la perte de compétitivité de la filière française. C'est une provocation car dans le même temps, le magazine Challenge fait état d'une augmentation de la fortune des grands industriels laitiers, de 13 à 58% entre 2009 et 2010. Dans l'Yonne, c'est pour Bongrain une augmentation de 38% et pour Senoble, 50%. Parallèlement, le revenu des producteurs de lait a été amputé de 50% sans que le consommateur en bénéficie pleinement… Cherchez l'erreur !
Aujourd'hui, nous soutenons la position de la FNPL, qui demande une augmentation du prix payé aux producteurs de 31,10€ pour le 3ème trimestre 2010. Nous ne pouvons accepter les propositions des industriels : Bongrain : + 13,8€ - Senoble : + 20€ - Lincet : + 20€ Sodiaal : Toujours pas d'infos.
Il n'y a que Saint-Denis de l'Hôtel qui appliquera les 31,1€.
Compte-tenu de l'absence de résultat de la rencontre Grand-Est menée lundi 2 août après-midi, des actions seront mises en place en fin de semaine dans le département.
Les producteurs de lait se tiennent prêts à passer à l'action. Ils ne seront pas éternellement les manants de ces « *seigneurs* » !

FDSEA 89

Nadine Darlot, responsable régionale lait: «Des esclaves modernes !»

Et quand les industriels parlent de rétablir la compétitivité que leur répondez-vous ?
Comment peuvent-ils dire qu'ils ne sont pas compétitifs ? Il suffit de lire les chiffres des résultats des principales industries laitières affichés dans le magazine Challenge ! Quand on fait évaluer ses revenus de telle manière, qu'en serait-il s'il n'y avait pas de compétitivité !

La comparaison avec l'Allemagne ?
A chaque légère amélioration pour les producteurs, ils nous trouvent un nouvel argument. Un coup l'Allemagne, un autre coup la faute aux GMS… ! Moi aujourd'hui, je n'ai plus confiance en nos transformateurs. Pour eux, les producteurs de lait sont des « esclaves modernes » sans autre alternative que de remplir leur tank à lait.

Que va-t-il se passer maintenant ?
Dès le 6 août, nous allons mener des actions auprès des responsables de la distribution et réclamer le déférencement des produits des industriels laitiers concernés. Parallèlement, un appel au boycott des produits sera lancé auprès des consommateurs, avec distribution de tracts pour expliquer la situation.

▶ Leurs réactions

Nathalie Mairet, administratrice FNPL : «*Les actes ne suivent pas*»

«On ne peut accepter l'alignement sur les prix allemands, car nous ne sommes pas sur les mêmes types de transformations ni sur les mêmes valorisations. Mais on observe une fois de plus que les industriels ne jouent pas le jeu. Quand il s'agit d'appliquer des baisses aux producteurs, pas de problème, mais quand les prix devraient remonter, le discours change et les actes ne suivent pas».

Christophe Bradelet, producteur laitier : «*Une situation intenable et incompréhensible*»

«C'est une situation intenable et incompréhensible pour le producteur "lambda". A chaque fois on croit avoir avancé d'un pas et l'accord est conclu, mais il suffit de tourner le dos pour que les industriels reviennent sur les engagements pris. Ce qui est important aujourd'hui, c'est de faire prendre conscience aux consommateurs que dans les produits qu'ils achètent le lait n'est pas payé à son juste prix et notre travail n'est pas rémunéré à sa juste valeur».

Jean Bertrand, secrétaire général de la FDSEA : «*Ras-bol !*»

«Ras-le-bol de se retrouver confronté à la même situation depuis six ou sept ans ! Systématiquement, les accords signés sont dénoncés dès que les prix payés au producteur doivent être revus à la hausse. Face à cette situation, le gouvernement doit faire respecter l'accord qu'il s'est engagé à faire respecter et dont il s'est porté garant. C'est un bras de fer incessant et une situation de remise en cause constante qui pénalise doublement les exploitations laitières, en termes de revenus bien sûr, mais aussi en les privant de la vision économique à plus long terme nécessaire pour gérer au mieux une entreprise agricole».

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Semis

Couverts d'interculture avant tournesol : conseils de base

Le 4ème programme d'action de la directive Nitrates impose pour les zones vulnérables une couverture intégrale des sols pendant l'hiver d'ici 2012, ceci dans le but de limiter les risques de lessivage des nitrates et contribuer à la préservation des ressources en eau.

Depuis un an, une part significative de la sole française de tournesol est concernée par cette évolution de la réglementation. Pourtant, les habitudes de couverts en interculture sont très dépendantes des régions et des précédents arrêtés de la Directive Nitrates.

Les couverts à privilégier avant tournesol

Le choix des espèces doit être réfléchi en fonction des objectifs d'exploitation : environnement, agronomie, économie, organisation du travail, etc. Des critères techniques sont à intégrer pour conjuguer mise en place du couvert, facilité de destruction et risque agronomique limité vis-à-vis du tournesol qui suit. Ainsi, par mesure de précaution pour éviter le mildiou, le nyger et le tournesol doivent être impérativement bannis entre une céréale et un tournesol.
De la même façon, les moutardes et autres crucifères seront déconseillées si le colza revient souvent dans la rotation (en cause : les insectes et maladies).

Des espèces à vocation d'engrais vert, comme les légumineuses, sont dorénavant autorisées en mélange, même si le piégeage d'azote demeure au cœur des préoccupations. Ces plantes fixatrices d'azote atmosphérique peuvent donc aujourd'hui cohabiter avec les graminées (avoine, seigle), les polygonacées (sarrasin). ou encore les hydrophyllacées (phacélie). et les crucifères (moutarde, radis). Cette nouvelle disposition réglementaire ouvre le champ des possibilités et permet de valoriser au mieux les différents atouts agronomiques :
Dans les sols pauvres en azote, l'association d'une légumineuse (vesce, pois fourrager, féverole, lentille par exemple) avec une graminée -type avoine brésilienne- permet généralement d'obtenir un couvert à croissance et développement rapides, capable de piéger l'azote dans le sol, fixer l'azote atmosphérique, le recycler et le redistribuer au printemps.
Dans les sols à bonne disponibilité en azote et sans retour fréquent du colza, préférez les crucifères comme la moutarde blanche ou la phacélie dotées d'une bonne faculté de piégeage d'azote et d'étouffement vis-à-vis des mauvaises herbes. L'ajout d'une légumineuse peut néanmoins être payant si l'on veut maintenir une certaine richesse azotée jusqu'au printemps.

Dans les sols à structure fragile (limon moyen ou sableux), les espèces structurantes comme le radis, le seigle, l'avoine ou la phacélie fissureront le sol avec un impact positif pour le tournesol suivant.
Dans tous les cas, mélangez deux à trois espèces au maximum pour, d'une part, sécuriser la mise en place du couvert et d'autre part, ne pas favoriser les phénomènes de concurrence entre les espèces. Dans un mélange, la dose de semis d'une espèce est calculée à partir de la proportion de l'espèce dans l'association et de la densité conseillée en couvert *«pur»* (ex pour le mélange vesce/avoine : 50% de 50 kg/ha de vesce + 50% de 60 kg/ha d'avoine).

Itinéraires de semis

Un ou deux déchaumages post-récolte de la céréale permettront de préparer au mieux le semis. Ce dernier doit être simple -à partir du matériel de l'exploitation- et efficace, pour rentabiliser au mieux l'achat de semences. Un roulage après le semis est indispensable pour augmenter le taux de germination.
La nature des espèces (taille des graines, profondeur et densité de semis) détermine le niveaud'exigence du semis (tab ci-dessous)
Les caractéristiques du milieu (humidité du sol, réserves azotées et températures) conditionnent ensuite fortement la levée des espèces.
Il est alors important d'adapter la date de semis au rythme de développement du couvert :
semez entre le 1er et le 25 août les espèces à pousse relativement lente : phacélie, avoine strigosa, seigle, mélanges avoine strigosa/légumineuse (i.e. féverole, pois fourrager, vesce, gesce), mélange avoine/vesce/phacélie
semez plus tard (fin août à mi-septembre1) les moutardes notamment variétés précoces, radis fourragers et avoines de printemps.

CETIOM

[1] Informez-vous des règles en vigueur dans votre département



Le choix des espèces sélectionnées pour le couverts doit être réfléchi en fonction des objectifs de l'exploitation: environnement, agronomie, économie, organisation du travail, etc.

▶ Semis de couverts... et vrai effet "faux-semis!"

L'année 2009 avait été caractérisée par un mois d'août sec puis le retour de pluies début septembre. Dans ces conditions, l'affinement du sol au moment du semis (par le biais d'une herse rotative combinée au semoir) a pu fortement stimuler et grouper la levée des repousses de céréales qui se sont alors avérées très concurrentielles pour les couverts à installation lente. La météo fait donc figure d'Epée de Damoclès au dessus de l'interculture également…

▶ Période et modes de destruction avant tournesol

D'un point de vue général, pour ne pas pénaliser le tournesol qui suit, les destructions précoces (novembre/décembre) et, dans tous les cas avant la mi-février (pour éviter la concurrence pour l'eau) sont les plus adaptées. Les légumineuses peuvent être maintenues jusqu'à la mi-janvier. Au-delà de la période de destruction, certains sols méritent une vigilance accrue au regard de leur portance et sensibilité au tassement.
Dans certains secteurs, la destruction par le gel reste une solution aléatoire qu'il convient de réserver à certaines espèces uniquement (féverole, sarrasin, moutarde). Pour les espèces moyennement gélives, un passage de rouleaux type Cambridge ou Cultipacker complète bien l'action du gel.
Le broyage est une solution intéressante pour éliminer les moutardes ou phacélies à forte biomasse notamment. Le labour, plus radical, vient à bout de nombreux couverts et succède souvent un broyage si le couvert est haut au moment de sa destruction. L'élimination par déchaumages est possible sur couverts peu développés (avec outil à disques) ou en cours de décomposition suite à des gelées ou un broyage préalable (avec outil à dents).
Lorsqu'ils sont autorisés, les herbicides non sélectifs restent la solution de simplicité et de rapidité. Dans la plupart des cas, les situations d'itinéraires de semis sans labour sont soumis à des régimes dérogatoires en ce qui concerne l'usage de glyphosate. En France, le non-labour avant tournesol représente 18% de la sole. L'implantation du tournesol en techniques culturales très simplifiés exige, comme gages de réussite, une connaissance très pointue des outils, de leur modes d'action et de facteurs agronomiques inféodés à la parcelle.

Exigence du semis	Espèces (ex)	Type de semis possible	Remarques
FAIBLE	Crucifères, avoine	A la volée*	Le + : faible coût de passage Le - : maîtrise du peuplement
MOYENNE	Vesce, seigle, vesce/avoine, phacélie	A la volée* ou en ligne	La semence nécessite un enfouissement à 2-3 cm de profondeur et un rappuyage
FORTE	trèfle, gesce, pois, féverole	En lignes (semoir classique) OU Semis direct (semoir spécifique)	Les + : couvert homogène, peuplement maîtrisé Les - : coût d'utilisation du semoir, bourrages

distributeur anti-limaces, DP12, semoir centrifuge

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
• Bâtiments Agricoles en kit ou montés
• Étude bâtiments AGRI CONFORT
• Bâtiments industriels
58000 SAINT ÉLOI
Fax : 03 86 36 58 29
Tel : 03 86 57 24 57
Portable : 06 76 45 76 48

Plaine dijonnaise

Problèmes de cécidomyies : c'est fini ?

«Piégés» l'an passé par les cécidomyies, les agriculteurs de la plaine dijonnaise ont eu du répondant cette année. Traitements au bon moment et orientation vers des variétés de blé plus résistantes ont, semble t-il, eu raison des insectes ravageurs. C'est du moins ce qui ressort des premières récoltes de blé.

Il est peut être un peu trop tôt pour l'affirmer, mais les dégâts de cécidomyies devraient être un mauvais souvenir pour les agriculteurs de la Côte d'Or. Et plus particulièrement pour ceux de la Plaine dijonnaise qui avaient particulièrement *«trinqué»* l'an passé. Rappel des faits : l'année 2009 restera un bon millésime pour les agriculteurs du département, à un détail, un gros détail près : les dégâts de cécidomyies dans la Plaine dijonnaise. Ces insectes ravageurs, venus sans prévenir dans le *«21»* ont sévi dans les cultures et ont fait perdre de nombreux quintaux l'année dernière. Certaines parcelles accusaient plus de 30% de pertes par rapport aux années précédentes, alors que 2009 était annoncé comme une année record...



Cyril Pautet (Rouvres-en-Plaine) avait perdu 15q/ha l'an passé. Il est revenu à des rendements moyens après avoir traité à la fin du mois d'avril.



Alain Pimet (Fauverney) n'a pas traité toutes ses parcelles de blé mais s'est orienté vers une variété plus résistante. Les premiers résultats semblent concluants, après une baisse de 30% des rendements en 2009.

Pertes conséquentes en 2009

Avant les dégâts de la précédente campagne, Cyril Pautet, agriculteur à Rouvres-en-Plaine, ne connaissait pas ces insectes ravageurs. En revanche, son père Alain les connaissait plutôt bien. Il y a une trentaine d'années, les cécidomyies avaient fait parler d'elles et fait chuter les rendements de 75% ! Avec des potentiels de l'ordre de 60 q/ha à l'époque, certaines parcelles étaient descendues à 15q/ha. Tout simplement énorme! L'année dernière, Cyril, comme de nombreux autres agriculteurs, n'avait pas traité contre les cécidomyes. Le JA avait obtenu 54 q/ha sur ses 17 hectares de blé, alors que le potentiel moyen est de 70 q/ha sur ses terres, lors d'une année moyenne. D'importantes baisses de rendements avaient ainsi été constatées sur tout l'Est dijonnais en 2009.

Traitements au bon moment

Les cécidomyies sont bien restées en Côte d'Or cet hiver. Leurs larves se sont enfouies dans le sol puis se sont développées. Cyril Pautet se rappelle d'*«énormes nuages oranges»* vers le 20 mai : *«C'était très impressionnant, il y en avait partout»* raconte le jeune agriculteur. Les insectes, comme prévu, sont sortis en début de soirée et par un temps calme. Cyril en a profité pour traiter à cet instant. Le temps d'intervention était limité : les vols d'insectes n'ont lieu que pendant la période de ponte qui est relativement courte. C'est à ce moment précis qu'il faut agir. En effet, en dehors de cette période, les cécidomyies restent dans le couvert et sont inaccessibles aux traitements. Cette année, Cyril était donc sur ses gardes et a appliqué un insecticide sur 40 hectares de blé. Le coût du produit est négligeable par rapport à son gain de 15q/ha de blé (si l'on considère que la perte 2010 due aux cécidomyies aurait été la même que celle de 2009). L'agriculteur retrouve des rendements moyens proches de 70q/ha, c'est du moins la tendance de ses premières récoltes.

Changement de variété

Le traitement n'a pas été la seule parade des agriculteurs face aux cécidomyies. L'orientation vers des variétés de blé plus résistantes a souvent été choisie. C'est le cas d'Alain Pimet, agriculteur à Fauverney. Sévèrement touché l'an passé avec une chute de rendements de l'ordre de 30%, cet agriculteur de 49 ans a certes traité au printemps mais pas sur l'intégralité de ses parcelles. Il a préféré changer de variété et a opté pour Altigo, connue pour sa résistance. Vraisemblablement, ce choix a été celui de plusieurs agriculteurs *«cécidomyiés»* en 2009. Alain Pimet explique : *«Même quand l'on traite, on n'est pas sûr de réussir, il faut vraiment traiter au bon moment et bien observer les parcelles. De mon côté, plusieurs de mes blés sont éloignés de mon exploitation, donc j'ai préféré changer de variété»*. Ce changement semble porter ses fruits. En attendant les résultats définitifs de la moisson, les premiers rendements d'Alain Pimet semblent revenir à des niveaux moyens comme à Rouvres-en-Plaine. Les parcelles non encore récoltées la semaine dernière laissaient l'agriculteur plutôt confiant : *«Vous prenez un épi, vous grattez et vous voyez ce qu'il y a dans votre main. L'année dernière, il n'y avait pas autant de grains»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Dégâts

Les larves sont responsables

Les cécidomyies pondent leurs œufs dans les fleurs de blé. Ce sont les larves qui sont responsables des chutes de rendements car elles s'alimentent avec les grains en formation. La taille des grains est souvent diminuée et de nombreuses malformations sont constatées, d'où les pertes de nombreux quintaux à l'hectare.



Foire-concours de Moulins-Engilbert

Les culards ont toujours la cote



62 acheteurs de toute la France, demandeurs de culards de plus en plus rares dans le pays, se sont précipités à la foire-concours de Moulins-Engilbert, le 30 juillet dernier. La Nièvre produit encore un certain volume de ces bovins. A Moulins-Engilbert, les culards sont valorisés comme des bêtes à viande de boucherie de grande qualité.

Présentés comme des animaux de choix, les culards font référence une fois par an à Moulins-Engilbert. La 6ème foire-concours du 30 juillet a mis en avant des animaux nombreux et bien vendus, même si les cours n'ont pas atteint les sommets de 2009.

«*Finir des culards*» est tout un art. A l'origine atteints d'une anomalie génétique, ces boeufs et génisses sont recherchés pour leurs qualités bouchères par des acheteurs de toute la France. Dans le pays, le culard se fait de plus en plus rare, sauf dans la Nièvre qui entretient encore cette caractéristique d'élevage. «*Vache petite, très fine, avec peu d'os, une musculation développée et pas de cou*» selon Alain Guinot, l'organisateur, le culard répond dorénavant à «*des critères d'optimisation économiques prioritaires*». En clair: les engraisseurs qui les convoitent doivent exercer un savoir-faire subtil, pour déterminer «*ceux dont les pattes, les hanches ont un certain potentiel de développement*» dans les deux ou trois années à venir. A la clé, les animaux sont mieux valorisés dans le réseau des boucheries artisanales. La foire-concours de Moulins-Engilbert joue donc les entremetteuses de luxe, pour alimenter cette filière d'excellence. Vendredi dernier, c'était la sixième édition, une manifestation aujourd'hui «*bien établie*». 62 acheteurs ont fait le déplacement «*et tous sont restés jusqu'à la fin*», vers 16 heures, se réjouit le président du comité des foires.

Plus d'inscrits qu'en 2009

En dépit d'une foire-concours dédoublée en avril pour les jeunes bovins, le nombre d'animaux présents cette année a augmenté. 410 meilleurs specimen charolais ont ainsi concouru le matin avant de se présenter devant les pupitres du marché au cadran. Ce sont 32 têtes de plus qu'en 2009. Et 49 d'entre eux ont remporté les précieuses plaques tant convoitées par leurs propriétaires, en majorité originaires de Nièvre et Saône-et-Loire (Les plaques suivent les animaux, une fois vendus). Se faire primer à Moulins-Engilbert sonne comme la promesse d'un revenu plus confortable, par ces temps de difficultés de trésorerie. Cet afflux explique donc «*que, malgré le concours du mois d'avril, nous n'ayons pas pu désengorger le marché*», regrette Bernard Gauthier. Et que la foire ait attiré des animaux qui n'avaient peut-être pas toute leur place: «*Le nombre d'animaux de moindre qualité n'a pas augmenté mais leur qualité était encore inférieure par rapport à l'an dernier*» déplore Alain Guinot, selon lequel «*les marchés du mardi leur offriraient de meilleurs débouchés*». Avis aux futurs participants...

En tous cas, les animaux, primés ou pas, se sont bien vendus cette année. Alain Guinot modère le propos en évoquant «*des cours corrects, mais moins de coups de folie qu'en 2009 pour les prix d'honneur*». Aux enchères, les meilleurs culards se sont échangés aux alentours de 3,90 euros le kilo. Sans plus.

EMMANUEL COULOMBEIX

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Foire-concours aux ovins de Luzy

Moins d'exposants mais autant de beaux ovins qu'en 2009

Christian Pouchelet, président du Comité d'organisation de la foire-concours aux ovins Charollais de Luzy se frotte les mains après la foire-concours du 31 juillet.

Samedi dernier, les visiteurs sont venus nombreux admirer les moutons de compétition qui avaient fait le déplacement du Sud-Morvan. Avec un peu plus de 200 specimen en présentation, le succès de la manifestation ne s'est pas démenti cette année. Même si le nombre d'éleveurs exposants a fondu depuis l'année dernière, passant de 21 à 18, en raison de l'absence des élevages Texel et Rouge de l'Ouest, les ovins qui ont concouru étaient de bien beaux specimen. Les visiteurs d'un jour ne s'y sont d'ailleurs pas trompés puisque parmi eux de nombreux acheteurs ont trouvé leur bonheur.

Christian Pouchelet évoque *"une augmentation considérable des ventes de reproducteurs"* parmi ses sources de satisfaction. Après des années d'inquiétudes et de mévente, le commerce semble relancé. Effets de la politique de relance ovine, phénomène conjoncturel ou synthèse des deux: l'avenir le dira. Un concours, celui de Luzy comme les autres, apporte toujours sa plus-value à des animaux qui se distinguent par leurs qualités de race. Dès le matin, en toute impartialité et sous un soleil radieux, les juges ont eu l'embarras du choix. Les transactions, après le concours, ont conforté le jugement de MM. Jean-Luc Vigneron (Chiddes), Michel Cuzin (Saint-Yan, 71), Roger Saulnier (Marly/Arroux, 71) et André Terreau (Cordesse, 71). Jean-Louis Rollot, maire et conseiller général de Luzy, a offert les lots, non sans remercier les partenaires (Conseil général, mairies, DDT, organisme de sélection du mouton Charollais, Ets Lagarde et fils, Coopérative Teol, Crédit agricole, CCJA), les organisateurs et les éleveurs.

(SOURCE: MICHEL REVENIAUD)



Michel Reveniaud

Cet Antennais, mouton charollais inscrit, né le 26 janvier 2009, pesant 120 kilos et appartenant à l'EARL Buteau d'Issy l'Evêque (71) a remporté le super prix d'Honneur.

Les prix des bovins doivent remonter et vite !

Les éleveurs des 22 départements du Massif central se sont réunis à Clermont-Ferrand le 29 juillet 2010.

Ils ont exprimé leurs fortes inquiétudes sur la situation du prix des bovins anormalement bas. En effet, malgré une offre en baisse, les tarifs des bovins toutes catégories confondues, sont largement au dessous des prix de revient.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle se cumule à trois années de crise du revenu constatée dans le secteur de la viande.

Les éleveurs ne pourront pas en supporter davantage, sachant que dès cet automne, ils vont devoir rembourser les derniers prêts de crise de 2008 et de 2009.

Face à cette situation, les éleveurs demandent aux pouvoirs publics que toutes les mesures soient mise en place afin d'une remontée rapide des prix :

L'export sur les pays tiers,

L'arrêt du dumping environnemental brésilien,

La pression sur la distribution et les abatteurs.

Les éleveurs rappellent que malgré des prix bas à la production, les prix payés par le consommateur ont augmenté de 40% en 10 ans.

La durée de cette crise ne pourra épargner aux pouvoirs publics la mise en place d'une vraie année blanche pour 2010.

Les éleveurs comptent sur les pouvoirs publics pour prendre les mesures énergiques qui permettraient aux producteurs de viande d'éviter un point de rupture économique qui se rapproche inexorablement.

Contact :
FRSEA Massif central
04 73 28 77 80

L'appellation Côteaux du Giennois en dégustation

La petite sœur des Pouilly et Sancerre veut se faire connaître

Avec 190 hectares de vignes cultivées par une quarantaine de vignerons, l'appellation Côteaux du Giennois, dont l'AOC a été reconnue il y a dix ans, fait office de benjamine des Vins du Centre Loire, à côté des prestigieux Sancerre ou Pouilly-Fumé. La semaine dernière à Cosne-sur-Loire et dans les caves, les rouge, rosé et blanc se sont montrés sous leur meilleur jour pour séduire les amateurs.

Pour la troisième année consécutive, l'association des Côteaux du Giennois a organisé sa grande dégustation, le 14 juillet d'abord sous un barnum devant la mairie de Cosne et le week-end suivant directement chez les propriétaires. Et de nombreux restaurateurs de la ville se sont associés à l'opération pour proposer des verres de vin aux curieux et touristes de passage. Une quinzaine de domaines le jour de la fête nationale et 18 ensuite ont présenté leurs cuvées 2009, tout en représentant la majeure partie des mises en bouteille de l'appellation. «*Fraîcheur et gourmandise*», «*explosion d'arômes dans vos verres*» : les arguments n'étaient pas trop forts pour sublimer ces vins qui, s'ils sont moins connus que leurs grands frères du Centre-Loire, brillent en trois couleurs, blanc-rouge-rosé. Difficile d'évaluer le nombre de visiteurs qui se sont laissés séduire durant ces quatre jours, plusieurs centaines au bas mot.

Un renouveau

Et c'est bien là la finalité de l'opération : «*Nous voulons faire découvrir les Côteaux du Giennois à des locaux qui le connaissent peu autant qu'aux touristes qui sont nombreux à cette saison. L'appellation connaît un certain renouveau sous l'impulsion de jeunes très actifs, avec un recentrage sur la qualité et une tendance au développement des vins blancs*» explique Laetitia Izard, chargée de communication du Bureau interprofessionnel des vins du centre (BIVC). Peu connus, les Côteaux du Giennois utilisent pour moitié des cépages de Sauvignon et pour moitié des Pinot noir et Gamay. Les volumes sont faibles puisque à raison d'un potentiel maximum de 60hl/ha sur 190 hectares, les vignerons ne produisent au mieux que 11 400 hectolitres. «*37hl de moyenne en 2008 et 39hl en 2009*» nuance Marc Thibault, un jeune vigneron de Pougny. La récolte 2010, paraît-il, s'annonce bien. Peut-être que les quantités seront au rendez-vous, ce qui n' a finalement que peu d'importance puisque les débouchés des Côteaux du Giennois, contrairement aux Sancerre et Pouilly, restent locaux (grossistes, cavistes, restaurants, vente directe) avec des prix inférieurs aux appellations voisines (de 4,50 euros à 6,50 euros la bouteille). Les quarante producteurs de raisin dont vingt font la mise en bouteille ne «*bénéficient pas de la même image resplendissante que les autres vins*» dit Marc Thibault. Inconvénient qui se transforme en avantage quand il s'agit d'évoquer la crise de l'an dernier : «*nous, nous ne sommes pas en mesure de développer un prix mais nous n'avons pas de stock*». Et d'ajouter, fédérateur : «*il faut tout de même que les locomotives aillent bien pour qu'on aille bien*». Même si les Côteaux du Giennois s'orientent à long terme vers une concurrence frontale avec les autres appellations du Centre Loire. En espérant que les visiteurs Hollandais, Norvégiens et Belges du 14 juillet répandront la bonne parole.

E.C.



La grande dégustation du 14 juillet à Cosne -sur-Loire a réuni des touristes Hollandais, Norvégiens, Belges et des visiteurs locaux , de la Nièvre, du Cher et de l'Allier.

vos publications légales

Administration,
Avocats,
Chefs d'Entreprises,
Experts-Comptables,
Mairies, Officiers Ministériels, Tribunaux...

Pour tout renseignement :
PATRICIA
Tél. 03 80 78 90 42
Fax 03 80 70 08 02
legales@terres-de-bourgogne.net

Avant le lundi 17h



▶ Communiqué de l'INAO

Délimitation des aires de productions de vins à A.O.C. sur les communes de Côte d'Or

Aloxe-Corton, Comblanchien, Ancey, Corcelles-les-Monts, Arcenant, Corgoloin, Auxey-Duresses, Cormot-le-Grand, Baubigny, Corpeau, Beaune, Couchey, Bévy, Curtil-Vergy, Bligny-lès-Beaune, Daix, Boncourt-le-Bois, Dijon, Bouze-lès-Beaune, Échevronne, Brochon, Étang-Vergy, Chambolle-Musigny, Fixin, Chaux, Flagey-Echézeaux, Chenôve, Fussey, Chevannes, Gevrey-Chambertin, Chorey-les-Beaune, Gilly-lès-Cîteaux, Collonges-lès-Bévy, Ladoix-Serrigny, Magny-lès-Villers, Premeaux-Prissey, Mâlain, Puligny-Montrachet, Marey-lès-Fussey, Reulle-Vergy, Marsannay-la-Côte, Rochepot, Mavilly-Mandelot, Saint-Aubin, Meloisey, Santenay, Messanges, Savigny-lès-Beaune, Meuilley, Segrois, Meursault, Talant, Monthelie, Vauchignon, Morey-Saint-Denis, Villars-Fontaine, Nantoux, Villers-la-Faye, Nolay, Volnay, Nuits-Saint-Georges, Vosne-Romanée, Pernand-Vergelesses, Vougeot, Plombières-lès-Dijon, Pommard.

Avis de dépôt des plans Mis à jour sur nouveau support cadastral en mairie

Les propriétaires, les exploitants viticoles, sont informés que les plans cadastraux comportant la délimitation des aires de production des vins à AOC, dont la mise à jour sur nouveau support cadastral a été approuvée par la Commission Permanente du Comité National de l'INAO entre décembre 2008 et décembre 2009, seront déposés en mairie à partir du 23 août 2010 où ils pourront être consultés aux heures habituelles d'ouverture. Ils peuvent également être consultés à l'INAO (53, rue de Mulhouse – 21000 Dijon).

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 28 JUILLET

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 11,16 euros/t du 16 au 31 juillet et de 10,63 euros/t du 1er au 15 août pour le maïs. **Récolte 2010:** Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 0,47 euros/t du 1er au 15 août pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	août-déc	166,00	T
Saône-et-Loire	76/220/11%	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	5 d'août	165,00 à 170,00	N C
Sud Est	BPMF	août-oct	170,00 à 172,00	T C
	Fourrager	juil-oct	170,00 à 172,00	N C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes exports	sept-déc	195,00	V C
Sud-Ouest	normes semoulières	INC		

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	64kg/hl	9 d'août	130,00 à 135,00	N C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	sept-déc	145,00	T C
Sud Est	65-67kg/hl	3 de juillet	140,00	V C

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or/Saône et Loire		3 d'oct	160,00 à 162,00	A C
Sud Est		INC		
Aube/Yonne		6 d'oct	160,00 à 161,00	T C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Aube/Yonne	51-52kg/hl	INC		
Sud côte d'or	50kg/hl	juil-sept	100,00 à 110,00	N C
Saône-et-Loire	50kg/hl	juil-sept	100,00 à 110,00	N C

Céréales France (disponible ou rapproché) 29 JUILLET

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : INC; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 190,00; Blé standard Rendu Rouen NR : 183,00; Orge de Mouture Rendu Rouen NR. : 160,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (juil/août): INC; Maïs FOB Rhin (octobre) :178,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 340,00; Pois Départ Oise: 192; Colza Rendu Rouen (dispo) : 358,00 ; Colza FOB Moselle (oct) : 363,00

Pailles et fourrages 28 JUILLET

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :50 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme :** inc.Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 50 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc.balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien
A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 28 JUILLET

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : -310
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 1990
Lactosérum : 600
Babeurre sans norme : 1790
Huile de coprah raffinée : 1025
Huile de palme raffinée : 815
Luzerne déshydratée 18% : 138

Pulpes de betterave Marne : 128
Sons Pellets : 118
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : -

Moyenne pondérée 12 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.30 : 657 - **S.29 :** 672
- Poudre à lait 0% consommation animal : INC (S.29/30)

Viande porcine

INDICEporcelet

Du 26 au 30 juillet
Prix à 25kg: 2,021 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 34,484
Du 19 au 23 juillet
Prix à 25kg: 2,050 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,026

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 23 au 29 juillet

Bretagne : 1,36 (-0,02) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,34 (-0,02) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,33 (-0,02) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,40 (-0,04) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,44 (+0,02)

Référence nat. : 1,36 (-0,02)

PORCINS Sancoins 28 JUILLET

Amenés : 0, dont porcelets.

Pas d'apport. Cours reconduits à titre indicatif.

Au kg net : Porcs charcutiers 1,15-1,52. Coches de réforme 0,73-0,96.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 02 août

Ovins:246	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux maigres	70-80	1,80-2,35
Agneaux-44kg	85-95	2,05-2,38
Agneaux+44kg	100-110	1,64-2,35
Brebis	11-65	0,22-0,90

Vente fluide dans l'ensemble des catégories à des tarifs fermes. **Prochain marché : LUNDI 16 AOÛT**

MOULINS ENGILBERT Sicafome 02 août

Amenés 703 -100% de vendus.
Agneaux: Vente rapide et totale l'approche du ramadan trie les cours vers le haut pour les agneaux mâles, par ricochet, les agnelles en profitent également. **Brebis**: Tarifs reconduits en marchandise inférieure, cours en hausse dans les supérieures. **Béliers :** Cours fermes.
PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 16 AOÛT.

	E	U	R	O
Brebis	-	0,80 à 1,09 (65 à 87€)	0,30 à 0,80 (40 à 65€)	0,20 à 0,30 (15 à 30€)
Béliers: 100 à 139 € - Chèvres: 20 à 25 € - Boucs : - Agneaux maigres: 65 à 93 €				
Agneaux gras -38 kg (80 à 102 €)	-	2,40 à 2,71	2,35 à 2,40	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (86 à 112 €)	-	2,35 à 2,74	2,18 à 2,35	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (99 à 124 €)	-	2,20 à 2,63	2,11 à 2,20	-
Agneaux gras + 50 kg (98 à 121 €)	-	1,85 à 2,42	-	-

EFFECTIFS Agneaux: 561- **Brebis**: 107 - **Béliers**: 24 - **Caprins**: 11. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

SANCOINS 28 juillet

Amenés 1138, 490 357 agneaux, 96 agneaux d'embouche, 477 brebis et 55 béliers.
Demande régulière en agneaux de qualité. Les tarifs sont reconduits dans toutes les catégories.
A la pièce : Brebis suitées 70,00-110,00-90,00 (=). Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,05-5,40-5,20 (=); R 4,85-5,20-5,05 (=); 19-22 kg U 4,80-5,10-5,00 (=); R 4,45-4,85-4,70 (=); plus de 22 kg U 4,10-4,45-4,35 (=); R 3,95-4,35-4,25 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,50-1,60-1,55 (=); R 1,11-1,25-1,15 (=); O 0,79-0,94-0,90 (=).

Veaux d'élevage **28 juillet**

Amenés 90
Cours en baisse pour toutes les catégories.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 210,00-290,00-255,00 (-20,00); lourds 290,00-350,00-320,00 (-20,00); conformation supérieure 350,00-410,00-375,00 (-20,00); Charolaises femelles légères 180,00-235,00-210,00 (-20,00); lourdes 235,00-310,00-290,00 (-20,00); conformation supérieure 310,00-365,00-340,00 (-20,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 210,00-280,00-250,00 (-20,00); lourds 280,00-335,00-320,00 (-20,00); conformation supérieure 335,00-390,00-365,00 (-20,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 190,00-435,00-210,00 (-20,00); lourdes 235,00-300,00-290,00 (-20,00); conformation supérieure 300,00-355,00-330,00 (-20,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande bovine

CORBIGNY Sicagemac 02 août

Bovins:253	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (305-450 kg)	650-1040	2,14-2,42
Taurillons d'herbe (305-410 kg)	700-960	2,20-2,42
Taurillons d'herbe (440-530 kg)	1040-1160	2,19-2,38
Génisses 16-24 mois (325-440 kg)	650-880	1,96-2,06
Génisses 24-36 mois (510-685 kg)	830-1220	1,63-1,78
Taureaux (790-950 kg)	950-1290	1,20-1,36
Vaches légères	520-810	
Vaches entre deux	900-1050	
Vaches lourdes	1070-1440	

Vente rapide en broutards et taurillons à des tarifs fermes. Pour les taurillons, les animaux trop vieux ou en individuel se trouvant pénalisés. Tarifs sensiblement reconduits en laitonnes et femelles d'export. Pour les vaches, la demande s'oriente sur les animaux lourds et en état, vente correcte. Celles de petits gabarits ou trop maigres, se commercialisent difficilement. Prochain marché : 09 AOÛT
Bovins gras:17
Vaches de viande : 2,80 à 3,06 €/kg de viande
La commercialisation des sujets gras demeure difficile face au peu de demande et plus particulièrement pour les animaux de qualité supérieure.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

du 30 juillet au 01 août

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	-	2,80 (-0,04)	-
GENISSES	-	3,90 (+0,03)	3,30 (-0,03)	-	-
VACHES	-	3,48 (-0,03)	3,22 (=)	2,77 (-0,03)	2,51 (-0,01)
TAUREAUX	-	-	-	-	-
JEUNES BOVINS)	-	3,29 (+0,04)	3,05 (=)	2,70 (=)	

SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS 28 JUILLET

Amenés 844 broutards et 400 bovins maigres
Ventes en dents de scie, baisse de la qualité des apports ce qui a entrainé une baisse des cours. En broutards, les apports sont très nombreux. La vente est très active dans les bons taurillons. Elle est fluide et rapide dans les femelles. L'écart de prix se creuse entre la bonne et la moyenne qualité.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg inc.; 250-300 kg 630,00-900,00; 300-350 kg 750,00-900,00; 350-400 kg 800,00-980,00; 400-450 kg 760,00-1100,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg inc.; 220-300 kg 490,00-650,00; plus de 300 kg 580,00-830,00. Taurillons moins de 300 kg 550,00-710,00; 300-400 kg 730,00-1040,00; 400-450 kg 840,00-1100,00; 450-500 kg U 990,00-1170,00; 500-600 kg 1000,00-1310,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 590,00-780,00; 400-450 kg 12-24 mois 800,00-890,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 1096,00. Vaches moins de 5 ans 1073,00; 5-10 ans 1072,00; plus de 10 ans 960,00; suitées 1340,00. Châtrons inc.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U 2,30-2,73; R 2,45-2,60; 300-350 kg U 2,48-2,61; R 2,31-2,48; 350-400 kg U 2,36-2,46; R 2,24-2,36; 400-450 kg U 2,45-2,54; R 2,32-2,45; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U inc.; R inc.; 220-300 kg U 2,45-2,62; R 2,15-2,45; plus de 300 kg U 2,20-2,59; R 1,90-2,20. Taurillons moins de 300 kg U 2,68-2,91; R 2,39-2,68; 300-400 kg U 2,26-2,49; R 2,02-2,26; 400-450 kg U 2,40-2,58; R 2,07-2,40; 450-500 kg U 2,27-2,43; R 2,13-2,27; 500-600 kg U 2,21-2,42; R 2,00-2,21; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,95-2,01; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,58-2,53. Vaches moins de 5 ans U 1,40-2,37; 5-10 ans U 1,04-2,43; plus de 10 ans U 1,08-1,92; suitées U inc. Châtrons U inc. **Au kg net :** Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,11-2,32; R 1,85-2,11.

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

26 juillet au 01 août

RACE CHAROLAISE							
Cat.	Âge	Poids	Classe	SEM. PRECEDENTE		SEMAINE EN COURS	
				Cot Reg.	Diff.	Cotation	Ecart
MÂLES	6/12 M	250	E	INC		INC	
			U	INC		INC	
			R	INC		INC	
		300	E	INC		INC	
			U	2,54	-0,01	2,56	0,02
			R	INC		INC	
		350	E	INC		INC	
			U	2,46	-0,02	2,47	0,01
			R	INC		INC	
		400	E	INC		INC	
			U	2,41	-0,01	2,40	-0,01
			R	INC		INC	
	12/18 M	450	E	INC		INC	
			U	2,30	=	2,30	=
			R	INC	-	INC	
		500	E	INC		INC	
			U	2,13	=	2,13	=
			R	INC		INC	
FEMELLES	6/12 M	270	E	INC		INC	
			U	2,05	=	2,03	-0,02
			R	INC		INC	
	12/24 M	400	E	INC		INC	
			U	1,86	=	1,85	-0,01
			R	INC		INC	

Tendance précédente :
Cours difficilement reconduits, commerce exclusif sur les bons animaux
Tendance de la semaine :
Stabilité en bonne marchandise.

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 03 août

	E	U	R	O
Taurillons <300kg (630 à 690€)	-	-	2,29 à 2,56	-
Taurillons 300 à 400kg (680 à 920€)	-	2,40 à 2,70	2,10 à 2,40	-
Taurillons 400 à 500kg (800 à 1080€)	-	2,30 à 2,55	1,90 à 2,30	-
Taurillons 500 à 600kg (1050 à 1280€)	-	2,00 à 2,40	-	-
Broutards 250 à 300kg (740 à 820€)	-	2,70 à 2,88	-	-
Broutards 300 à 350kg (700 à 850 €)	-	2,40 à 2,62	2,12 à 2,40	-
Broutards 350 à 400kg (880 à 970€)	-	2,30 à 2,61	-	-
Broutards 400 à 450kg (970 à 1020€)	-	2,40 à 2,50	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (500 à 660)	-	2,10 à 2,41	-	-
Laitonnes +300kg (640 à 770)	-	2,00 à 2,35	-	-
Génisses 12/24 mois <400kg (750 à 870€)	-	2,00 à 2,24	1,89 à 2,00	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (660 à 940€)	-	1,85 à 2,25	-	-
Génisses 12/24 mois +450kg (800 à 1100€)	-	1,75 à 2,00	-	-
Génisses 24/36 mois (650 à 1240 €)	2,00 à 2,75	1,65 à 2,00	1,50 à 1,65	-
Vaches -5 ans	1,90 à 2,10 (1100 à 1230)	1,55 à 1,90 (940 à 1540€)	1,30 à 1,55(640 à 1050€)	
Vaches 5 à 10 ans	2,00 à 2,10 (1330 à 1430)	1,48 à 2,00 (920 à 1620€)	1,30 à 1,48 (750 à 1120€)	
Vaches +10 ans	-	1,47 à 1,64 (1020 à 1220)	1,29 à 1,47 (710 à 1150)	1,10 à 1,29 (500 à 700)
Taureaux (1070 à 1540 €)	-	1,26 à 1,37	-	
Vaches suitées (1040 à 1660) - Veaux(=)				

▶ Des professionnels à votre service

ETA TRAVAUX À FAÇON
• Broyage chaume, jachère, cannes, couvert, etc (broyeur axe horizontal)
• Déchaumage outils à dents
• Déchaumage outils à disques indépendants
MATÉRIEL NEUF
ETUDIE TOUTES PROPOSITIONS - Région sud Yonne et proche Nièvre
Contacter Joël DESNOYERS au 03 86 47 28 07 (H.R.) Port. 06 23 04 22 34

L'Eleveur Bourguignon
CELLUTEX®
La protection anti-oiseaux
• Pour les cellules à grains • Et stockage à plat
Spécialiste de la protection des récoltes Fourrages et animaux
21320 POUILLY en AUXOIS - **Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48**

DEPANNAGE INFORMATIQUE
Toutes marques MAC et PC: IBM, HP, PACKARDBELL, DELL, etc...
À domicile ou dans nos ateliers... ***Devis assurance***
PRESTO MICRO 58 Tel. 03 86 59 38 78
OUVERT 6j/7 9h15_12h00 / 14h00_18h00
58640 Varennes Vauzelles à côté Beaux Papiers

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Effectif: Bovins gras : 05 • Broutards: 96 • Génisses + 2 ans: 12 • Génisses - 2 ans : 202 • Laitonnes : 55 • Taureaux : 07 • Taurillons: 154 • Vaches: 187 • Vaches suitées: 22 • Veaux: 01 - Culards: 09 • Divers: 03

BOVINS : 753 -

Taurillons/Broutards : Le pourcentage d'animaux de bonne conformité est trop faible, l'ambiance commerciale est à nouveau plus lourde même si les cours sont sensiblement reconduits.

Génisses/Laitonnes : Tarifs facilement maintenus, vente plus dynamique.

Vaches : Les difficultés rencontrés pour placer la viande pénalise la vente du maigre toutefois les acheteurs sont présents et les cours quasi identiques dans la gamme lourde.

PROCHAIN MARCHÉ LE 09 AOÛT horaires habituels.

Analyse du marché des Grandes Cultures

Céréales : marchés plus que jamais sous tension

Tous les marchés affichent une grande fermeté actuellement. Le dernier rapport du COC a confirmé les tensions à venir en révisant à la baisse la production mondiale de céréales à 1 753Mt, au lieu des 1 776Mt prévues en juin dans son dernier rapport. En oléagineux, la tendance est aussi à la fermeté avec un bilan colza européen inquiétant et une graine de soja bien orienté Outre Atlantique.

Blé tendre : explosif

Les cours du blé n'en finissent pas de monter sur le marché mondial. La sécheresse se poursuit dans l'Est européen. Et les dernières annonces du Canadian Wheat Board font état d'une récolte céréalière en recul et des estimations du Conseil international des Céréales. Ce dernier a corrigé ses prévisions de production mondiale de blé à 651Mt, contre 664Mt t prévues en juin dernier. Ce retrait est essentiellement du au recul des productions russes, ukrainiennes, kazakhes et de certaines régions au Nord-Ouest de l'Europe, ainsi que du Canada. Dans ce contexte d'extrême fermeté, les prix du blé ont engrangé plus d'une vingtaine d'euros en une semaine sur le marché physique et sur Euronext où la cotation a taquiné la barre des 200 euros la tonne rendu Rouen.

Les affaires sont pour l'instant très limitées sur le marché intérieur, un peu perdu face à de telles variations de prix. En France, les récoltes se poursuivent et les opérateurs rapportent des rendements moins mauvais que prévu et une qualité au rendez-vous selon les premières observations.

Maïs : toujours ferme

Le marché du maïs français est très tendu avec des prix en nette hausse et une offre limitée. Le marché à terme a été très actif en cette période de forte volatilité des prix. Sur le marché physique, l'activité est restreinte. Le marché intérieur est privilégié par les vendeurs car plus rémunérateur. Le manque de précipitations en France et en Allemagne participe à la fermeté du marché.

Orge fourragère : très ferme

En sympathie avec le marché mondial du blé tendre, les cours des orges fourragères se sont envolés. Cette forte progression des prix, une quarantaine d'euros en une semaine pour une livraison à Rouen, est due aux craintes concernant la production européenne qui devrait être entamée à cause des problèmes climatiques rencontrées ces dernières semaines. Le portuaire fait face à une bonne demande. Le marché physique est quant à lui très inactif, les industriels de la nutrition animale n'étant pas très demandeurs à des prix si élevés.

Orge de brasserie : haussier

Malgré un bilan assez lourd, le marché des orges de brasserie affiche des cours en progression sur la semaine, portés par la tendance générale du marché des céréales. La moisson est bouclée pour les orges d'hiver et se poursuit en orges de printemps.

Les rendements seraient moyens mais la qualité particulièrement satisfaisante selon les opérateurs.

Blé dur : demande

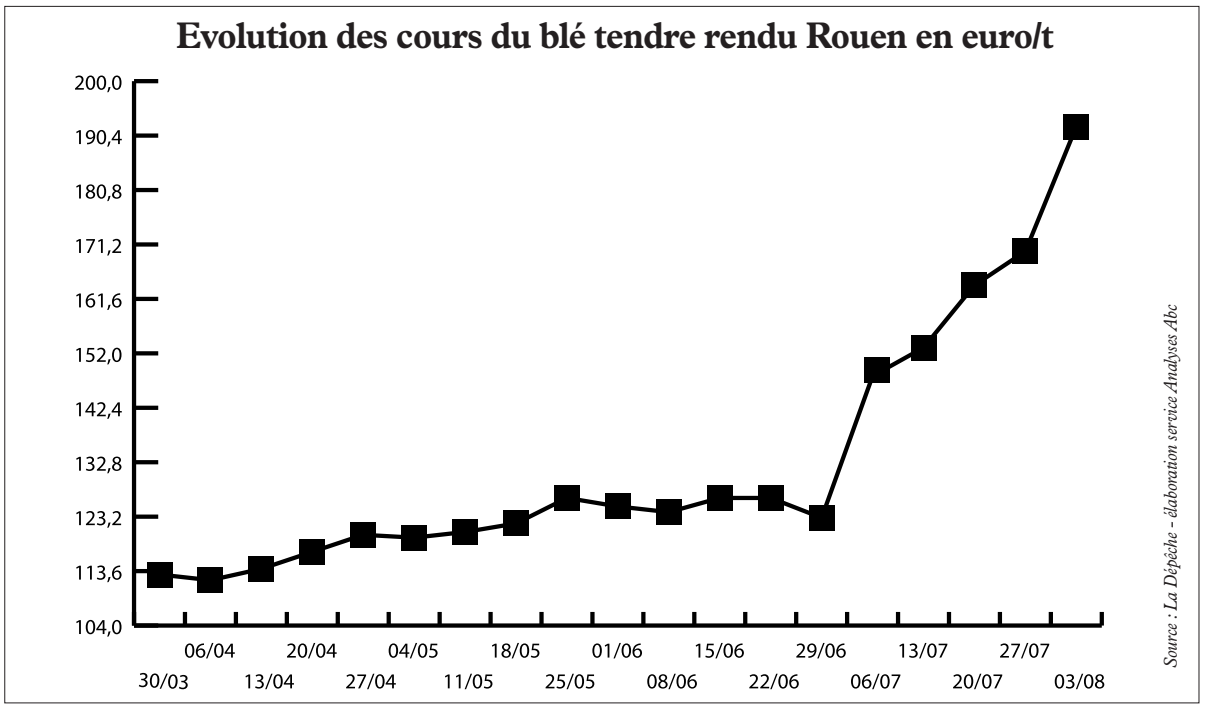
Dans le sillage du blé tendre, le marché du blé dur s'est raffermi. Il bénéficie en plus d'une bonne demande de l'Italie. L'Algérie est moins présente.

Concernant les récoltes, les productions françaises seraient de très bonne qualité, surtout dans la Beauce.

Colza : soutenu

Les inquiétudes concernant le bilan européen en colza et la baisse attendue de la production ukrainienne ont fait progresser les prix de la graine de colza européenne. Le marché du soja nord américain et du canola canadien participent également au soutien des prix. Les échanges restent limités.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE



Matériel

Tracteur

ACHÈTE
- FORD du 5000 au 8210
- MF du 168 au 188 série 200-300-600
- DEUTZ du 6006 au 7207
- ZETOR 5011 au 12245
- FIAT série 90 - IH 845 même en mauvais état ou moteur cassé
- Presse MARKANT 50 à 65
- et JD

MEYER NEGOCE
Tél. **03 88 95 65 77**

01 - Vds tracteur Case 1255 XL année 1994, 7800 H, pneus neufs, tbé, prix 16500 euros
✆ **06.15.89.54.10**

07 - Tract Fendt 270V 4RM 8090H an 90 cab 11960 TTC + benne à vend. 30HL + pompe à vin + drapeau inox
✆ **06 33 68 04 54**

21 - VENDS tracteur NH TM 155, - épandeur Gilibert 8255 HV, - semoir engrais Amazone Zammax (3106)
✆ **03 80 33 03 46 HR**

26 - VDS Tracteur case MX110 2500H TBE Clim relevage avant+Charrue Huard 450CS Multimast121
✆ **06 62 69 96 90**

38 - Vds tracteur Renault 551 BE cabine prix à débattre
✆ **06 31 90 52 47**

42 - Vds Fiat 8894 Dt 1994 5200 h chargeur Emily T 392 tele.
✆ **04.77.28.66.24. HR**

42 - Vds MF 6120 avec charg. an 98 4 rm 1690 h + MF 364F an 90n 4 rm 2870 h + tonn. lisier Scobel Galva 4000 L
✆ **06.30.25.10.12.**

42 - Vds 2 épandeurs verticaux Jeantil EVR 1310, 10 t, 2003 tbé, 11 000 euros l'un
✆ **04.77.54.84.17 ou 06.88.96.81.62**

42 - Vds vaches ou génisses limousines, termes août à novembre
✆ **06.81.31.07.42**

42 - Vds 12 génisses char. nées au printemps 2007, vêlage sept.-oct
✆ **06.18.12.23.43**

84 - 84-Vds tracteur CLAAS RB140-4 RM + option hydro, 2009, état nf 120 h-val. 34000 euros CD 24000- révisé et garantie matériel en sup.
✆ **06 22 80 79 73**

Travail sol

07 - Cause retraite vds Cover Cropp 28D semoir Nodet 17 RG AS semoir pneu 5RG tracteur Renault 652
✆ **04 75 60 80 19 ou 06 81 43 15 95**

18 - Vends Arès 550 RX, 1997, r. av, charg. MX100 + BMS, 20.000 euros ; 2 4x4 Lada Niva, pour pièces ; 1 semoir engrais traîné Vicon, 3 t, TBE, 1.200 euros.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10.**

18 - Vends tracteur Same Laser 130, 3.500 h ; cover crop Razol X, 36 D, roll pac ; IH 624, bon état, 2 rm.
✆ **Tél. 02.48.72.90.80 ou 06.30.10.25.98.**

18 - Vends pulvé Berthoud, 24 m, 2.500 l, 4 cueilleurs Braud 108 ; 1 paire roues 8-3-44.
✆ **Tél. 06.80.85.27.91.**

21 - VENDS brabant Bugnot 5 socs non stop, an. 1999. (3101)
✆ **06 61 84 91 71**

21 - VENDS cover crop 28 disques Quivogne APX, diam. 66, TBE. (3104)
✆ **06 11 42 36 09**

58 - VENDS déchaumeurs Lemken, Rubin9 400 et Kongskilde Mixing 4 300, TBE, très peu servi. (2904)
✆ **03 86 22 04 98**

69 - Vds ch. Rey. Huard TR65 T 3 corps R. de jauge 1000 euros + semoir Delimbe type 4 avec dis. GD largeur 350 euros.
✆ **04 78 21 50 30 HR**

89 - VENDS broyeur Quivogne 4 m., 3 000 €, - charrue semi-portée Grégoire Besson 5 + 1, 3 000 €, - semoir céréales 4 m., 400 €, - semoir engrais, 800 l., 16 m., 400 €, - pneus 14/38, 100 €. (2909)
✆ **06 70 92 69 45**

Récolte

21 - VENDS presse Welger D 4000, voir au travail, 20 000 €, - remorque basculante pour tas de grosses bottes, 1 500 € (300E)
✆ **06 03 59 50 56**

21 - CHERCHE MD, presse Claas, Markant 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, Constant dominant John Deere, 332, 336, 342, 346, Fahr, Rivière Casalis, New Holland, Welger et autres. (310C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS épandeur à fumier 6 T. Krone, BE, - 1 ensileuse New Holland portée 708. (310B)
✆ **06 07 77 00 13**

69 - Cherche mois. batt. Class Consul Senator Protector Mercator Dominator 85 et New Holland 1530 1540.
✆ **06 84 61 38 25**

71 - Vds M.-B. New Holland 1540S, coupe 3,60 m, cabine, chariot, scie à colza, vis hydraulique.
✆ **06 83 21 74 79**

71 - Vds round baller Claas R 250, ameneur rotatif P.Kup 2,10 m, liage filet ficelle, MPS 1,20 x 1,30, TBE, 9.150 E HT.
✆ **03 85 25 38 17 HR**

89 - VENDS MB Axial 1460, an. 83, 4 700 H, TBE, prix: 15 000 € (300B)
✆ **06 22 65 95 50**

Arbo-viti

69 - Vds pressoir Vaslin 32 hl TBE disponible immédiatement normes sécurité roulettes cage fibre.
✆ **04 78 66 16 58**

Epandage

07 - Vds TR MF 2225 arceau avec/sans fourche Fauch 400, épandeur Giliber Helix 6
✆ **04 75 40 40 02**

42 - A vdre épandeur Deguillaume 10 t, 2 hérissons verticaux, tbé, prix à débattre
✆ **06.72.00.03.07**

Irrigation

26 - Vds Tuyaux irri alu diam 50 Trcp Tourniquet Roue étroite 95 48 Michel Rougoo 555 22 5 16pr
✆ **04 75 59 61 90 (HR)**

71 - Vds enrouleur Irrifrance, Pneuride, ø 90 300, Canon SR150, tuyaux 5 pouces sur 1 km.
✆ **03 85 92 93 18**

Cave

69 - Vend cuves inox rectangle 40 Hl portes ovales petits pied debourbeur devant Bouchonne.
✆ **06 71 68 05 46**

69 - Vds cuves ciment 4 60 Hl, 5 70 Hl, foudres bois 2 60 Hl, 2 40 Hl, 1 30 Hl, 1 20 Hl.
✆ **04 74 67 34 59**

71 - Vds pressoir Vaslin CEP 420, 22 hl, entretien régulier, parfait état, 12 campagnes, 5.800 E.
✆ **06 23 75 35 22**

Manutention

38 - Vd pince Mailleux pour balles rondes Manubal405 + kit pour bottes enrubannées.
✆ **06 73 38 32 04**

Agri. divers

01 - Cherche rouleau tubes herse rotative petit diamètre ; vds 2 bacs polyester 500 litres
✆ **06.81.97.38.01**

01 - Vds JD 1640, 4x4, SG2, 8500 H, chargeur MX 80 ; faucheuse Kuhn GMD 800 bon état ; andaineur Kuhn GA 300
✆ **06.85.17.96.95**

01 - Vds cse retraite Fendt 3652 porte outils, 4 RM, 3 pts avant PDF avant tbé ; herse rotative Ferraboli M30-36 dents neuves tbé ; semoir maïs pneumatique 4 rgs Monosem ; charrue à disques reversible bidisques
✆ **06.08.25.74.92**

07 - Vds tank à lait marque Japy 2600L cause capacité insuffisante
✆ **06 85 14 46 51**

19 - AV VOLVO F10, an 1990, 19T, plateau 8.10m, idéal porte-paille, mines OK 2011.
✆ **06 73 72 83 37**

21 - VENDS MB JD 1075, chariot, coupe 4.30 m., cabine, broyeur, an. 85, - tracteur Renault 551, an. 79, 2 RM, BE. (3001)
✆ **06 07 02 67 32**

21 - VENDS MB Braud 650, - épandeur engrais Kuhn MDS 921, - brabant Goizin 4 socs, - semoir Nodet 3 m., - herse alternative Amazone 4 m., - faneuse Kuhn 4 toupies. (300D)
✆ **03 80 64 08 75 HR**

26 - Cherche 1 pneu 14 SR 28 occasion usure 35 à 40% Vend Cellule à grain diam178 H257 Neuve 800e à débattre
✆ **04 75 27 63 00**

26 - VDS 1640 moteur à refaire Faucheuse à rouleau 1,5M Barre de coupe Khun Pulve 800l Tecnoma Charrue Huar TR 65t
✆ **06 80 84 91 70**

38 - vds pirouette 5,85m, salle de traite 2X4, faucheuse avant, climatiseur, scie circulaire
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds pompe de tracteur 40m3 à 7 kg, enrouleur 50X180m charrue vigneron Grenier tasse avant
✆ **04 76 65 32 48**

38 - Vds combiné de semis = herse rotative Kuhn + semoir Nodet en 2,5 m TBE + godet de tracto 800.
✆ **06 82 94 51 47**

55 - Vends pulvé Evrard 1.200 L 21 m dépliage hydraulique bac de remplissage et cuve de rinçage BE, cage phyto 2 m/2 m comme neuf.
✆ **03 29 75 02 50 ou 06 30 78 38 70**

67 - Vends tracto-pelle articulé TBE Ahlmann 8ALC, 6,5 T plusieurs godets, 5900 h, 16.500 euros à déb.
✆ **06 82 83 40 68**

70 - Vds vis sur chariot, ventilateur, cellules rondes et carrées, Bennes 6, 7, 8,5 et 12 tonnes, trieur séparateur, cover-crop 28 et 32 D, chisel, Presse MD, Someca 60cv, Vise 100 et 125, Décompacteur 3dts, Rouleau Gourdin 6m, Ensileuse 1 rg, Chariot de coupe.
✆ **Tél. 03 84 70 12 38**

70 - Vds vis sur chariot, ventilateur, cellules rondes et carrées, Bennes 6, 7, 8,5 et 12 tonnes, trieur séparateur, cover-crop 28 et 32 D, chisel, Presse MD, Someca 60cv, Vise 100 et 125, Décompacteur 3dts, Rouleau Gourdin 6m, Ensileuse 1 rg, Chariot de coupe.
✆ **03 84 70 12 38**

71 - Vends cellule à grain, 3.20 q, aplatisseur vibro-culteur, 3 m.
✆ **03 85 82 50 91 ou 06 16 57 07 46**

84 - 30-Vds covercrops 28-30 dis., décompacteur 6 d. DUROU, charrues non-stop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,50-3-4m, broyeurs (mat. nf défraichi 2,25 et 2,40)
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS ensileuse à herbe traînée, bon état, révisée, 1 000 €, - semoir centrifuge Amazone, 250 € (3102)
✆ **03 86 56 37 81**

Elevage

55 - Vds salle de traite 1x8 TPA Westfalia décroc. compteur à lait + conductivité logiciel C21, prix 16.000 euros.
✆ **03 29 80 90 68 ou 06 88 67 51 14**

Location

Agricole

21 - LOUE ferme 130 ha, région chatillonnais, libre septembre 2010. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (30VB3)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Autre

07 - Loue villa, conviendrait pour agriculteur en retraite ou autre 07 Le Lac d'Issarlès 380 euros
✆ **04 66 46 23 98**

Véhicule

Tourisme

69 - Vds Renault Scénic monospace 1.6 boite automatique - 32.443 km - 02/2003.

Equipement : Tirer/pousser à gauche du volant, possibilité d'intervertir, fourche marque Puntale sert à orienter le volant peut se retirer si besoin. Porte escamotable arrière gauche, robot chargeur Ladeboy S pour fauteuil manuel, plateau transfert électrique, anneau clef de contact. Les pédales sont aussi opérationnelles. Energie : essence.

Première main : non. Couleur : gris métalisé. Contrôle technique: ok. Options : vitres électriques, clim, jantes alu. Région : Rhône (69) Prix : 15.000 euros
✆ **06 32 04 79 28 ou 04 74 70 87 46 le soir**

Achat-Vente

Récolte

01 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou 06.86.08.38.02**

07 - Vds ensilage maïs livré (sur devis) + paille de riz départ 45 euros
✆ **06 89 15 10 43**

26 - Vds Poires Williams pour industrie ou distillerie
✆ **06 08 22 47 57**

26 - VDS Graines de Sainfoin à 2 coupes récolte 2010 Semence pure
✆ **06 85 38 23 71**

42 - Vds avoine de printemps pour couverture vég. + maïs concassé
✆ **06.17.52.60.51**

Fourrage

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

07 - Vds foin balles rondes 2010, livraison par camion
✆ **06 03 73 86 80**

10 - VENDS couverts végétaux: trèfle Alexandrie, moutarde, vesces, ray-gras, etc... (31VB2)
✆ **03 25 40 22 47 ou 06 09 49 10 71**

21 - ACHETE paille BC dép. 21 et alentours. (300C)
✆ **06 24 83 40 73**

Propriété

01 - Vds exploitation vaches allaitantes zone montagne bâtiment cheptel matériel
✆ **04.74.36.94.39**

01 - Vds maison de pêcheur 20m2 : 1 chambre, S. à M., cuisine, 1 wc, à Matafelon près Oignin sur terrain 83m2 entièrement clos
✆ **04.74.77.92.10. hr**

18 - Sancoins, pl. de la Libération, proche tt commodités, maison sur terrain 481 m2, 2 salles de bains, 3 WC, séjour, salon 50 m2, cheminée, 4 chambres, garage 3 voit., prix. 165.000 euros à débattre. Tél. 04.73.31.03.25.
✆ **Tél. Courty J., 04.73.62.18.67.**

18 - Recherche ferme céréalière, 180 à 250 ha, en achat ou en location, achat du matériel.
✆ **Tél. 02.48.59.84.42, heures repas.**

Divers

38 - Vds 2 roues étroites 8,3x44 adaptables divers tracteurs cuve décantation 1200 l sur pieds cage à porc veau, transp. ; Vds superbe chien KorthalxDrathar puce 86955 vacciné castré t. bon début chasse 2 ans.
✆ **04 74 58 02 65**

69 - Achète pallox plastique 1200*1000/760 ajourés.
✆ **06 82 23 64 75**

84 - 30-Part. achète poutres de 11 mètres de long - Tél 06 09 16 10 78
✆ **06 15 40 03 34**

84 - 30-Part. vend parefeuilles propres et tuiles romanes - Tél : 06 15 40 03 34
✆ **06 09 16 10 78**

Offre

Emploi

26 - Lycée agricole Le Valentin (26500 Bourg-lès-Valence) recrute pour le 1er septembre 2010 :

- Enseignant EPS (50% et vacations, CDD 1 an renouvelable) compétences rugby souhaitées - Licence STAPS ;

- Enseignant (80%, CDD 1 an renouvelable) en agronomie et machinisme, mécanique - Licence ou BTS plus expérience ;

- Formateur pour adultes (100%, CDD 1 an renouvelable) en productions végétales - Licence ;

- Animateur (100%, CDD de 3 mois) en développement local - Ingénieur.

✆ **Envoyer lettre de motivation et CV à : jean-louis.cungeducagri.fr**

45 - RECHERCHE conducteur station mobile semences, CDD, septembre, octobre 2010, permis E. (B) (3105)
✆ **06 88 47 27 52**

69 - Vitic cherche chauffeur tracteur pour vendanges.
✆ **04 74 67 34 00 HR**

69 - Recrute vendangeurs (ses) nourris logés vers 8-10 septembre pour 8 à 10 jours ambiance familiale.
✆ **04 74 03 47 98**

69 - Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais, vers le 10 septembre, avec expérience, nourri, logé sur place 15 jours, thierry.canard<>>blaceretroy.fr
✆ **06.08.00.34.33**

71 - Rech. conducteur tract. pour vendanges, le 15/09 environ 8 jours, possibilité nourri logé.
✆ **03 85 33 83 17 H.R.**

71 - Cherche vendangeurs Mâcon-Sud, nourri midi, non logé, vers le 09/09/10, tarif préfectoral.
✆ **03 85 36 71 06 HB**

Demande

Emploi

26 - JH 18ans 1ère Bac Pro Agri MFR Divajeu cherche maitre d'apprentissage pref céréalier/eta pour sept 2010 Reg.07/26
✆ **06 76 68 61 59**

71 - J.H. motivé 19 ans, cherche employeur pour BTS ACSE en alternance rentrée 2010. Diplômes obtenus : Bac CGEA + CASES ; Permis B + véhicule.
✆ **06 73 78 87 24 ou 03 85 25 30 03**

Achat-Vente

Animaux

Bovin

07 - Vds génisses abondances 2 à terme en septembre+ 1 dizaine entre 0 et 18 mois. Bonne origine (cl 6300Kg), IBR et FCO 1 et 8 OK,
✆ **06 83 73 56 96**

18 - Vends 12 limousines vêlage août à octobre, ID, IBR ; 4 taureaux, 16 mois, type viande.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10.**

18 - Vends 10 limousines inscrites pleines, IBR, paratube ; 1 taureau limousin de 4 ans type viande.
✆ **Tél. 06.15.96.77.91.**

21 - VENDS 1 taureau charolais 4 ans, HBC, IA Magenta. (300A)
✆ **03 80 64 08 75**

21 - VENDS 15 vaches pleines HBC, or. IA, Magenta, Jumper, Casoar, Ivemat de 115 à 99, vélâge février - mars 2011. Parisot Bruno - La Motte Ternant. (30VB2)
✆ **03 80 84 33 13**

21 - VENDS reproducteurs charolais 18 mois, et 12 génisses pleines, G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte. (3103)
✆ **03 80 96 44 68**

21 - Cause cessation VENDS génisses pleines Brunes, terme août, septembre. (310E)
✆ **03 80 81 92 27 06 73 49 29 88**

38 - Vends cause consanguinité taureau blan bleu belge 5 ans descendance visible.
✆ **06 30 70 89 17**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir TB origines, transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS 25 vaches charolaises 30 mois, cheptel IA dep 20 ans, terme nov. - déc., FCO 1 - 8, IBR A. (310D)
✆ **03 86 60 24 53**

58 - RECHERCHE taureau charolais 2 - 3 - 4 ans type viande. Jean Simon - Corbigny. (31VB1)
✆ **03 86 20 01 19**

69 - Vends reproducteurs limousins, bonnes origines, inscrits HBL, Indemne IBR - Elevage Laby.
✆ **04 78 05 11 20 ou 06 08 10 22 44**

69 - Vends génisses Prim-Holstein IBR à terme 01/08/2010.
✆ **06 81 91 51 40**

69 - Vds 5 belles génisses de 2 ans simmentales prête à saillire TGS.
✆ **06 31 41 82 83**

70 - AGRICULTEUR recherche 35 vaches de race simmentale.
✆ **Tél.06 84 05 58 25**

71 - Vds T.B. taureaux charolais 2 ans, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96**
ou 06 07 57 55 40

71 - GIE Monts du Charolais propose en permanence reproducteurs M et F. Vente aux enchéres taureaux 18 mois le 24/09/10.
✆ **06 16 18 61 05**
ou 06 09 33 42 14

71 - Elevage Limousins HBL vd vaches pleines, terme automne, génisses 18-24 mois, taureaux 18 mois et veaux 1 an.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Elevage Limousin HBL, vd génisses pleines, terme 09, mâles 1 an, TBO, IA.
✆ **06 86 83 84 64**
ou 06 60 86 64 60

71 - Vds taureaux 18 m, veaux repro HBC, TGS, vac., FCO, liv. pos., Gaec Berland M.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68
ou 03 85 24 01 38

Caprin

07 - Vds 6 chèvres nées en 2008 + 4 chevrettes et 3 boucs (IA) nés en 09/09 Saanen, bonne génétique, 1000L/an/chèvre, contrôle laitier
✆ **06 82 17 12 93**

38 - vds 7 boucs alpins de 18 mois issus IA, élevage CL gènes+
✆ **06 37 22 29 00**

38 - Lot de chevrettes Saanen à vendre, prêtes à saillir. Pépinière du Syndicat Caprin de l'Isère.
✆ **06 62 19 95 28**

69 - A vendre chevrettes alpine cause sur nombre, jeunes agnelles et bouc cause consanguinité.
✆ **06 37 40 96 67**
ou 06 87 58 35 99

Ovin

26 - VDS Jeunes béliers Merinos précoce
✆ **04 75 28 08 19**

38 - Vends 50 agnelles de 7 à 8 mois, Préalpes.
✆ **06 15 82 01 32**

71 - Vds béliers et agnelles repro. charollais, TGS, liv. poss.
✆ **06 85 13 37 68**
ou 06 73 34 07 96
ou 03 85 24 01 38

74 - Achète et vends brebis pleines, suitées, agneaux... Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

01 - Vds 14 porcs 6 mois cause cessation en lot ou non truie mise bas fin septembre
✆ **04.74.51.85.20**

69 - Vends truies pleines.
✆ **04 74 70 94 03**

Equin

15 - AV au sevrage pur Frison mâles et fem. entre 1500 et 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

Volaille-Lapin

07 - Vds poules pondeuses plein air 2 euros pièce
✆ **04 75 06 80 38**
ou 06 76 68 89 70

Chien

07 - Vends chiots de chasse Ariégeois nés le 06/06/2010, mère 26KN49, parents très bons chasseurs
✆ **04 75 58 10 58**
ou 06 78 46 85 04

21 - VENDS chiots Border Collie LOF, parents visible au travail sur vaches laitières, moutons. Mère n° 2502698 00818627 (310A)
✆ **06 15 37 04 64**

39 - 39 Vds chiots border collie LOF mère 015079/02890 parents travaillant sur la ferme veaux males père santon mères vaches de concours.
✆ **06 81 77 10 48**

69 - Donne contre bons soins chien mâle âge 3 ans type racial Epagneul, idéal chasse, tatoué.
✆ **06 84 54 95 85**

71 - Vds chiots Bouvier Bernois, 1 M, 1 F, nés le 18/06/10, parents non lof, mère 2CPY095.
✆ **06 71 20 14 77**

71 - Vds chiots petits Bergers des Pyrénées M et F, nés 13/04, puc. et vac., pts visibles, m. n° 25026980100 2438.
✆ **06 72 66 70 04**

89 - VENDS chiots Border pucés, vaccinés, travail bovin ou ovin, bonnes origines, mère 2DSN471. (30VB1)
✆ **03 86 74 70 94**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Divers

Mr BARABOSA VOYANT MÉDIUM
Maux. Dons héréditaires de père en fils. Chance, amour, retour immédiat de l'être aimé, désenvoutement et protection définitive.
Tavail sérieux, résultat dans la semaine
06 68 36 17 34

Voyage

1 SEMAINE EN CORSE
PROMO DERNIÈRES MINUTES
8 JOURS / 7NUITS
VOYAGE GROUPE EN CAR DU 29 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2010
• 690 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau NICE/BASTIA/NICE
Au départ de : Dijon - Beaune - Chalon - Lux
Tél. 04 95 36 56 29 - 04 95 36 50 22
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
web : www.village-center.com

1 SEMAINE EN CORSE
PROMO DERNIÈRES MINUTES
8 JOURS / 7NUITS
VOYAGE GROUPE EN CAR DU 26 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2010
• 690 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau NICE/BASTIA/NICE
Au départ de : Langres - Dijon - Chalon - Lux
Tél. 04 95 36 56 29 - 04 95 36 50 22
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
web : www.village-center.com

Les offres d'emploi de l' APECITA

AK006790 - HAUT RHIN
ENSEIGNANT EN PRODUCTION ANIMALE H/F
Pour établissement d'enseignement agricole. Missions : Enseignement face a face élèves et travaux pratiques en classes de bac pro production végétale, bac technologique (production), bac S (option ATC). Mise en place de l'evaluation. Assurer le suivi pedagogique des groupes en formation, suivi des stages...etc. BAC+3 mini. Débutants acceptés. Formation assurée. CDD 1 an renouvelable. Entrée 1er septembre 2010. Statut d'agent contractuel du ministère de l'agriculture. Temps plein 18h/semaine.

AK006995 - BASE SAONE ET LOIRE (71)
CONTROLEUR CERTIFICATEUR H/F
Organisme certificateur en SIQO (Label Rouge, IGP, Certification de Conformité..). Réaliser contrôles de distributeurs (boucheries, grandes et moyennes surfaces, grossistes) engagés sous signe officiel de qualité. Bac+2 ans ou exp. significative de 5 ans en contrôle ou en suivi dans entreprise sous système qualité. Connaissance impérative en production animale. Débutant accepté. Rigoureux, motivé, autonome, grande capacité d'organisation. CDD de septembre à décembre 2010. Poste rattaché à notre site de Chalon sur Saône (71), avec déplacements permanents sur région parisienne, est et le nord de la France. Répartition des déplacements : environ 85% du temps sur le terrain, 15% du temps au bureau. Voiture de service fournie. Salaire selon grille.

AK006953 - HAUT RHIN
ANIMATEUR NATURE ENVIRONNEMENT H/F
Pour asso. Sous resp. Pdt : préparer et réaliser animations auprès de publics variés. Anima. et/ou direction CVL. Dvper outils pédagogiq. Monter projets partenariat. Manif de représentation. BTS GPN animation/BEATEP/BPJEPS nature. Exp. en animation d'éducation à l'environnement indisp. Connaiss. naturalistes. Allemand apprécié. Grande dispo. Permis B. Entrée 04/10/2010. CDI. Salaire selon CC (indice 280).

AK006830 - HAUTE SAONE
CHARGE D'HYGIENE ET DE SECURITE H/F
Pour industrie Franc-Comtoise de 250 salariés - CA 78 M€. • Missions : Etablir les diagnostics et les bilans de sécurité. Organiser les actions de sensibilisation et de formation du personnel à la sécurité. Effectuer les contrôles de rentabilité des chaines de production. Proposer des améliorations de l'outil de production. Contrôler le respect des consignes de sécurité. Suivre la documentation règlementaire liée à la sécurité. Avoir des connaissances en ergonomie. Participer à l'animation du CHSCT. Ingénieur IAA ou équivalent, justifiant d'une expérience minimum de 3 ans en milieu industriel au sein du service hygiène, sécurité, environnement, connaissant des référentiels IFS et BRC. Embauche immédiate en CDI.

AK006875 - COTE D'OR
COMMERCIAL BOVINS H/F
Pour coopérative d'élevage importante. Mission: Sur un secteur défini : organisation des marchés (mise en place de bovins, commercialisation). Bac +2 ou expérience. Bonne connaissance du milieu de l'élevage et des bovins. Permis B. CDI. Entrée dès accord. Rémunération selon convention collective et expérience. 13ème mois. Intéressement aux résultats. Voiture de service et frais.

AK006846 - SAONE ET LOIRE
CONSEILLER DE GESTION H/F
Pour entreprise de services. Missions : Conseil en gest. aux exploitations agricoles. Accompagnement des projets et décisions. Réalisat. d'études ponctuelles. Participat. au développement commercial de l'entreprise. Ingénieur ou équivalent. Expérience réussie ds une fonct. similaire. Attirance ou sensibilité pour l'agriculture et ses activités connexes. Rigoureux et autonome. CDI. Temps plein.

AK006839 - MEURTHE ET MOSELLE
COORDINATEUR H/F
Pour Fédération Régionale d'Agriculture Biologique. Assurer gestion et animation de la structure (animation de l'équipe, montage des dossiers de subventions...), assurer la représentation de la structure, animer un réseau de partenaires. BAC+4/5 (agri/agro ou équivalent). Entrée: début septembre 2010. CDI. Salaire selon accord de référence.

AK006859 - HAUT RHIN
MAGASINIER VENDEUR H/F
Pour coopérative agricole. Missions : Réception et mise en place des marchandises, préparation commandes, gestion et suivi stocks, accueil clients, vente et conseils techniques. Formation viti (BAC PRO - BTS Viti Oeno). Organisé, rigoureux, dynamique, sens du contact commercial. Entrée immédiate. CDI avec période d'essai.

AK006889 - BOURGOGNE
4 FUTURS OPERATEURS DE PROCESS EN INDUSTRIE ALIMENTAIRE H/F
Pour centre de formation par alternance et pour des entreprises spécialisées en agroalimentaire. Missions : Conduite, alimentation et suivi de machines. Fabrication et conditionnement. CAP / BEP agricole ou non ou Seconde. Permis B souhaité. Contrat d'apprentissage de 2 ans. Salaire % du SMIC en fonction de l'âge. Possibilité de poursuite en BTS par apprentissage.

AK006897 - HAUTE SAONE
ANIMATEUR H/F
Pour OPA. Missions : Sous autorité des membres du Bureau : Animation et suivi des groupes de travail et des réunions cantonales. Suivi des dossiers agri. départementaux. Soutien des jeunes dans les démarches d'installation. Organisation de manifestations départementales. Appui aux professionnels sur les dossiers d'actualité. Diffusion de l'info. aux adhérents. Communication sur le métier. Gestion administrative de la structure. Bac +2 mini ou ingénieur, débutant accepté. Qualités relationnelles et rédactionnelles. Connaissance du milieu agricole souhaitée. Dynamisme, sens du contact et du travail en équipe. Esprit d'organisation et de synthèse. Autonomie. Aptitude à l'animation de réunion. Curiosité. Permis B + véhicule indispensable. Poste à pourvoir en septembre. CDI après période d'essai. Perspectives d'évolution.

AK006954 - HAUT RHIN
AGENT DE DEVELOPPEMENT GENERALISTE H/F
Pour coll. territoriale. Org. et mise en oeuvre projet global dvpt local. Montage et suivi projets en matière de politique d'anima. culturelle. Gestion politique relevant des services à pop. Elabora. plans financement. Gestion admin. et financière. Anima. commission. Rédaction délibérations. BAC+4 mini. dvpt local. Exp. significative. Fonctionnaire/contractuel (CDD 3 ans). 13e mois, titres resto.

AK006963 - HAUT-RHIN
TECHNICIEN DE LABORATOIRE MICROBIOLOGIE H/F
Pour laboratoire d'analyses microbiologiques des aliments. Mission : effectuer les analyses, essais et contrôles des produits et denrées alimentaires dans le respect des BPL. BTS/DUT avec connaissances en microbiologie. Débutant accepté. Connaiss. des techniques et méthodes microbiologiques appréciée. Organisé, autonome. Entrée immédiate. CDD 6 à 12 mois renouvelable. 35 heures/sem. Rémunération SMIC.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €** *(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

FIDAL
Société d'Avocats
28 avenue Maréchal
de Lattre de Tassigny
50100 Cherbourg Octeville

GL HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 000 euros
Siège social
Ferme du Chêne
21380 Messigny et Vantoux
508 977 220 RCS Dijon

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 10 mai 2010, il résulte que:
La dénomination sociale est devenue SOFRAIS;
Le capital social a été :
réduit de 200 000 euros pour le ramener de 2 000 000 euros à 1 800 000 euros, par voie d'annulation de 2 000 actions;
augmenté de 200 000 euros pour être porté à 2 000 000 euros par incorporation de réserves.
Le président

AL21312592

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CARLO BAY HAIR DIFFUSION FRANCE.
Forme : société à responsabilité limitée.
Siège social : 60, rue René Coty ,Ai 21 600 Longvic.
Objet principal : La représentation de CARLO BAY HAIR DIFFUSION en France et notamment l'achat, la vente et la commercialisation de tous produits de la marque, la détention et la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de salons de coiffure, la conclusion et l'exécution de contrats de franchise, la formation des coiffeurs, l'exploitation de l'image et de la marque CARLO BAY HAIR DIFFUSION.
Durée : 99 années.
Capital : 10.000 euros.
Gérance : Monsieur Santino Novelli, demeurant 650 A, route Saint Abdon 69 390 Charly. Immatriculation au RCS de Dijon.

AL21312547

Par acte SSP du 21 juillet 2010, il a été constitué la société suivante :
Dénomination sociale : EARL BORGEOT Sandra
Forme : EARL
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 12, rue derrière le château, 21190 Puligny-Montrachet
Objet social : exploitation et gestion des biens viticoles et agricoles, apportés ou mis à disposition, conformément à l'article L 411-37 du Code rural, par les associés, achetés, créés ou prise à bail par la société ; vente directe des produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation sous réserve de respecter les usages agricoles. Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural.
Durée : 99 ans
Gérante : Mme Sandra BORGEOT, route de Chassagne, 71150 Remigny.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21312521

Par acte SSP du 27/07/2010, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
MBI ESTATE
Objet social : Agence Immobilière: Transaction de biens immobiliers
Siège social :
32 rue vannerie, 21000 Dijon
Capital : 5000 €
Durée : 30 ans
Gérance : Mr Manuel Bardoz 32 rue Vannerie 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21312584

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24-07-2010 à Cairanne (84290), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SARL, **Dénomination :** THERMOLAQUAGE 21, Siège social :8 rue Jean Moulin, 21160 Couchey,
Activité : Application de peinture poudre sur chaîne automatique, Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Dijon, **Capital social :** 20 000€, **Cogérants** : M Daniel Dormoy, route d'Orange 84290 Cairanne et M Michel Bossi, 13 avenue Maréchal Joffre 81000 Albi.

AL21312585

Aux termes d'un acte ssp en date à Vieux Château du 29/07/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TARTERET ENERGIE
Siège : 6 rue Croix Martin, 21460 Vieux Château
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Dijon Capital : 1.000 euros
Objet : la production et la vente d'électricité produite à partir d'énergie renouvelable
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Jean-Baptiste Tarteret, demeurant 6 rue Croix Martin 21460 Vieux Château.
Directeur général : Mme Corinne Tarteret, demeurant 6 rue Croix Martin 21460 Vieux Château.

AL21312587

Avis est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée dénommée DOUCEURS ET PRALINES, au capital de 8 000 euros, dont le siège social est fixé: 25, rue Piron 21000 Dijon, ayant pour objet: confiserie, vente de chocolat et dragées au détail, épicerie fine, glaces et pour durée: 99 ans. **Gérant :** Monsieur Cédrick de Pauw, demeurant 32, avenue Général Leclerc 78120 Rambouillet. La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL21312590

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Corgoloin :
9 a 80 ca - Les monts de boncourt: AA-58
Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **23/08/2010** à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21312593

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF Annonce N° AL21252202 du 25/06/10 concernant SARL SOPRIM (413 151 085 RCS Besançon). **Il fallait lire en plus : Gérant :** M. Henri Aller, 21380 Curtil Saint Seine.
Pour avis,

AL21312583

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI MACHADO ANTONIO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social
33 Rue de la Roulotte
Maison A3
21560 Arc sur Tille
482 989 779 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 2 Allée du Docteur Carniol, 21560 Arc sur Tille au 33 Rue de la Roulotte Maison A3 21560 Arc sur Tille à compter du 1er Mai 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL21312588

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date, à Dijon du 22 Juillet 2010, il a été décidé :
De transférer le siège social de la Sarl ECO LOGIS BOIS de 21000 Dijon 08 Impasse Reggio à 21000 Dijon 04 Avenue Raymond Poincaré
Pour avis,
Le Gérant

AL21312575

NOMINATION

AUTO CLEAN DIJON

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social
Marsannay la Côte (21160)
Centre Auto Pôle
6 rue André Ampère
508 666 146 RCS Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Marsannay la Côte du 27 juillet 2010, Monsieur Loïc Collin demeurant à Quétigny (21800) 1 allée des Jardins a été nommé gérant, en remplacement de Monsieur Vincent Le Guyon, démissionnaire.

AL21312586

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SAMI SECURITE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000,00 €
Siège social
44 avenue du 85ème
58200 Cosne Cours sur Loire
414 410 100 RCS Nevers

Suivant Délibération Extraordinaire en date du 19 juillet 2010, il a été décidé :
de transférer le siège social de Cosne sur Loire(58200), 44 avenue du 85ème à Bondoufle(91070), 6 place des Bergers, et ce avec effet rétroactif au 1er avril 2010,
de modifier la dénomination sociale qui devient « Di-Mil Services » au lieu de « SAMI SECURITE » et, ceci, à compter de ce jour de modifier l'objet social, à compter de ce jour, comme suit :
Article 2 - OBJET
La société a pour objet en France et à l'étranger :
A titre principal, toute activité de nettoyage, de propreté et services accessoires principalement au profit d'entreprises industrielles ou commerciales,
A titre secondaire, l'exploitation de laveries automatiques et de systèmes de lavage de véhicules, le gardiennage, la sécurité, la surveillance, l'intervention sur alarme, et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant aux objets sus-indiqués ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Immatriculation au RCS d'Evry
Pour avis, le Gérant, Monsieur Didier Hurtault 6 place des Bergers
91070 Bondoufle

AL58312597

LES SORCIERS DU PRIX

SARL au capital de 1 500 euros
Siège social
38 Bd. Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles
507 853 034 RCS Nevers

Aux termes du PV du 27 juillet 2010, l'AGE a décidé:
- de modifier la dénomination sociale qui devient l'Entrepôt des Affaires
- de transférer le siège social au ZA des Trappes rue Des Trappes 58000 Sermoise sur Loire, à compter du 01 août 2010.
Les statuts sont modifiés en conséquence.
L'inscription modificative sera portée au RCS de Nevers.

AL58312600

Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers 6 rue Hoche

CABIA MATERIAUX SAS

Société par actions simplifiée
Au capital de 112 000 euros
Siège social
ZI route de Surgy
58800 Clamecy
RCS Nevers B 391 868 635

Modification Commissaire aux comptes suppléant
Selon l'AG du 18/06/2010, les mentions antérieurement
publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Commissaire aux comptes suppléant
Ancienne mention:
M. Adam Dany, dmt à Troyes (10), 2 rue Bégand
Nouvelle mention:
Bernard L'Hérisson, dmt à Paris(75), 11 bis rue de Moscou
Pour avis,
Le Président

AL58312605

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 28/07/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
TB LES FACADES BOURGUIGNONNES
Objet social : Négociation et commercialisation de prestations en matière de rénovation et ravalement de façades
Siège social : Route des Riots Zone Industrielle 58320 Pougues les Eaux
Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Breton Tristan demeurant 4 Rue du Clos de la Grange 58160 Sauvigny les Bois.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.

AL58312596

Office notarial
de Clamecy (58500)

Par acte reçu par Me Arcangeli-Zerr, Notaire associée à Clamecy, le 24/07/10, enregistré à Pôle Départemental d'enregistrement Nevers, le 28/07/10, bordereau 2010/954, case 2, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI LL j et f
Siège : 9, bd Misset ,Ai Clamecy (58)
Durée : 99 ans
Objet : propriété, gestion, acquisition, administration de tous biens mobiliers et immobiliers
Capital social : 1.000 € constitués d'apport en numéraire
Gérant : Mme Florence Lamy, responsable commerciale, dt à Clamecy (58), 9 bd Misset
Parts sociales : clause restrictive de cession de parts sociales à des tiers étrangers à la société
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Nevers.
Pour avis et mention
Me Arcangeli-Zerr

AL58312602

SCP Beguin & Arcangeli-Zerr
Notaire à Clamecy (58)

Suivant acte reçu par Me Arcangeli-Zerr, le 22 juin 2010 enregistré à Clamecy, le 01erjuillet 2010, 2010D N°1212, a été constituée une société civile immobilière dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : « EDARES »
Siège : (58460) Corvol l'Orgueilleux, « La Pétarderie ».
Durée : 99 ans
Objet : propriété, gestion de tous biens mobiliers et immobiliers.
Capital : 114 500,00 Euros constitués d'apports en numéraire et en nature.
Gérant : Monsieur Jean Collin, demeurant à 58460 Corvol l'Orgueilleux, «La Pétarderie»
Parts sociales : clause restrictive de cession des parts sociales.
La Société sera immatriculée au R.C.S de Nevers.
Pour avis et mention
Maître Arcangeli-Zerr

AL58312606

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL EN LIQUIDATION AU DIAMANT ET AU PLAISIR D'OFFRIR

Au capital de 59 455.12 euros
22 rue du Grand marché
58500 Clamecy
Siret: 33052669000038
RCS: Nevers B 330 526 690

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2009, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Mr Didier Jardin demeurant La Manse à Dornecy 58530 de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion au liquidateur, voté la répartition du produit net de la liquidation et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de Nevers.

AL58312526

MODIFICATION DE CAPITAL

DR JEAN PHILIPPE SEGUIN

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 2 avenue Saint Just
58000 Nevers
Nevers RCS 490 071 537

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2010, il résulte que:
le capital a été augmenté en numéraire de 18 500 euros pour être porté à 63 500 euros
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention capital : 45 000 euros
Nouvelle mention capital : 63 500 euros
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58312599

NON DISSOLUTION

NIVERNAISE EVASION

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €
Siège social
15 et 17, rue Saint Martin
58000 Nevers
418 445 672 RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2010, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

AL58312603

TRANSFERT DE SIÈGE

«S.A.R.L. ESPACE SOLEIL»

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 8 000 €
Siège Social : 1 Rue de Donzy Le Gué Botron

58200 Saint père
R.C.S. Nevers 418 537 924, 98 B 85

Les Associés réunis en A.G.E. le 15/07/10/10 ont décidé de transférer le siège social du 1 Rue de Donzy Le gué Botron - 58200 Saint Père au 96 Rue Saint Agnan 58200 Cosne Cours Sur Loire à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis.
La Gérance.

AL58312562

CERT

(Conseils, Etudes et Réalisations Techniques)
SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social
13 rue Francis Garnier
58000 Nevers
410 931 349 RCS Nevers

L'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire en date du 28 Juin 2010 a décidé de transférer le siège social au 43 rue du Bois d'Ardenet 58000 Nevers à compter du 1er Juillet 2010.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis : La gérance

AL58312586

➜ NOMINATION

VOX GUARANTEED ELECTRONIC MARKETPLACE VOXGEM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 108 700 €
Siège social
2, place Saint Christophe
Maison du Morvan
58120 Château-Chinon
503 189 326 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2010, l'assemblée générale a décidé de nommer à compter du même jour Mr Emmanuel Hirsch dt à Puteaux (92) 56, Boulevard Richard Wallace aux fonctions de directeur général en remplacement de Mme Hélène Seiz, démissionnaire.

AL58312598

CHRISTIAN BERNADAT IMPRIMEUR

Sarl au capital social de 18.293,88 €
Siège Social : 58170 Luzy
Zone artisanale ,Äi Route de Toulon
R.C.S. : Nevers 378 125 603

Par décision collective des associés en date du 01.07.2010 Monsieur Eric Roeleveld, né le 16.11.1966 à Uithoorn (Pays-Bas) de nationalité néerlandaise, demeurant à 58290 Moulins Engilbert " Les Levées" a été désigné gérant en remplacement de Madame Valéry Bernadat. Les fonctions du nouveau gérant prennent effet à partir de cette date sans limitation de durée. Le dépôt légal de cette inscription modificative sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour insertion, le gérant.

AL58312601

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Etude
Beguin & Arcangeli-Zerr
Notaire à Clamecy (58)

La location-gérance consentie par M. Daniel Duque, au profit de la SARL «GARAGE DUQUE», société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège est à La galette route de Pressures 58500 Clamecy, immatriculée au RCS de Nevers n° 395 087 166, suivant acte sous seings privés du 1er avril 1994, du fonds artisanal et de commerce de mécanique, garage, vente de véhicules neufs et d'occasions et vente de pneus et lubrifiants, exploité à Clamecy (58), La Galette route de Pressures,
A pris fin le 26 mars 2010 par l'acquisition par la SARL «GARAGE DUQUE» du fonds sus-désigné.
Le Notaire

AL58312604

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'une décision en date du 1er août 2010, l'associé unique de la société CHEMILLY PLUS SERVICE (CPS), société à responsabilité limitée au capital de 100 euros ayant son siège social 17 Rue du Pont 89800 Chemilly sur Serein, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°510336480 a décidé d'étendre l'objet social aux activités de négoce de déchets neufs d'industrie, de matières de récupération, de matières nobles et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL89312582

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE GEMY III

Société civile au capital
de 10 000 euros
Siège social
1 route de Champlay
89710 Senan
494 420 169 RCS Sens

A.G.E. du 12/07/2010:
Transformation de la société en Société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau, son siège, sa durée et son capital ne sont pas modifiés.
Le capital social est divisé désormais en 10 000 actions de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées,
Par l'effet de cette transformation, le mandat de gérant M. Stéphane Bavaveas, cesse de plein droit.
Président nommé: M. Stéphane Bavaveas demeurant 27 avenue de la Motte Picquet 75007 Paris.
Commissaires aux comptes nommés:
Titulaire: Monsieur Laurent Woringer, 151 boulevard Montparnasse 75006 Paris,
Suppléant: Madame Catherine Daubin, 74 rue Escudier 92100 Boulogne Billancourt,
Nouvel objet : en France et à l'étranger,
- la conception, la fabrication, la production, la commercialisation et l'installation de tous matériels et équipements destinés au traitement des eaux usées non collectif,
- toutes études et recherche se rapporchant aux domaines d'activités ci-dessus,
- l'achat, la création, la prise en location-gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce pour l'exercice des activités ci-dessus,
Nouvelle dénomination: EPARCO
Cession ses titres:
Sauf en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession à un conjoint, à un ascendant, à un descendant ou à un associé, toute cession d'actions à un tiers, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Admission aux assemblées: chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives, par lui-même ou par mandataire.
Exercice du droit de vote: chaque action donne droit à une voix pour le vote des décisions collectives.
Mention sera faite au RCS de Sens.

AL89312605

L'assemblée générale extraordinaire du 31/05/2010 de la S.A. SENS DISTRIBUTION, au capital de 37 500 €, dont le siège social est à Sens (89100), rue Champbertrand, immatriculée au RCS de Sens sous le n° 341 797 835, a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.
Les mentions anciennement publiées sont ainsi modifiées.
Forme: la société, précédemment sous forme de Société Anonyme, a adopté celle de Société par Actions Simplifiée.
Objet social: la société a pour objet: l'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante alimentaire situé à Sens (89100) Rue Champbertrand, sous l'enseigne «INTERMARCHÉ».
Administration
Anciennes mentions:
. Administrateurs: M. Didier Poirot, Mesdames Isabelle Poirot et Juliette Poirot, et la Société Isadrey,
. Président du conseil d'administration et directeur général: M. Didier Poirot.
Nouvelle mention: Président: la société ITM ALIMENTAIRE REGION PARISIENNE dont le siège social est à Paris (75015), 24 rue Auguste Chabrières, représentée par son gérant, M. Patrick Renault.
Mutation des actions: tous rapports, cessions, donations, et, d'une façon générale, mutations de la propriété ou de la jouissance d'actions en tout ou en partie, même en ce qui concerne les droits démembrés, même entre associés, est soumis à l'agrément préalable de l'assemblée générale extrardinaire des associés, à l'exception des mutations d'actions de la société par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cessions ou donations d'actions à un conjoint, à un ascendant ou à un descendant, si elles n'ont pas pour effet de ramener la participation directe ou indirecte du Président au-dessous de 50% du capital ou des droits de vote de la société.
Le 31/05/2010, le Président a nommé aux fonctions de Directeur Général, M. Olivier Perrel demeurant à Auxerre (89000) 5, avenue Foch.
Mention en sera faite au R.C.S. de Sens.

AL89312607

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Francis GODON, Notaire à CHATILLON-COLIGNY, Place Aristide Briand, soussigné, le 6 juillet 2010,
Monsieur Guy Robert Jules Sosthène BEZANCON, retraité, et Madame Colette Paulette GUYOT, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à TAMNAY-EN-BAZOIS (58110), «Mouligny»,
Nés savoir :
Monsieur BEZANCON à CHATILLON-COLIGNY (45230) le 22 octobre 1935,
Madame GUYOT à ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES (89220) le 20 janvier 1939,
Mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de ROGNY-LES-SEPT-ECLUSES (89220), le 30 mai 1959.
Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Francis GODON Notaire à CHATILLON COLIGNY(45230), 1 Place Aristide Briand.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour insertion
Le Notaire

AL89312591

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SAINTE COLOMBE II

Société civile au capital de 1 000 euros
Siège social: Carrefour Sainte Colombe - 89100 Saint Denis les Sens

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Denis les Sens (89100) du 7 juillet 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: Société civile immobilière
Dénomination sociale: Sainte Colombe II
Siège social: Carrefour Sainte Colombe - 89100 Saint Denis les Sens
Objet social:
- l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel,
- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,
- l'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'un immeuble à usage commercial ou domestique, la location ou vente en totalité ou par fraction dudit immeuble,
- la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social: 1 000 Euros constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance: Sarl Familiale Tupinier, représentée par monsieur Cyril Tupinier dont le siège social se situe à Saint Denis les Sens (89100) - Carrefour Sainte Colombe
Clauses relatives aux cessions de parts:
Agrément pour toute cession par les associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales,
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Sens.
La gérance

AL89312525

SARL FAMILIALE TUPINIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
Carrefour Sainte Colombe
89100 Saint Denis les Sens

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Denis les Sens 89100) du 28 Juillet 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : FAMILIALE TUPINIER
Siège social : Carrefour Sainte Colombe ,Äi 89100 Saint Denis les Sens
Objet social :
- La propriété et la location de locaux meublés et équipés.
- La gestion d'un patrimoine foncier et les placements financiers.
- L'acquisition, la prise à bail, la gestion directement ou indirectement de tout patrimoine foncier.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Cyril TUPINIER, demeurant à Vendargues (34740) 1 impasse des Flamants Roses
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens
La Gérance

AL89312583

Aux termes d'un acte SSP en date du 20 juillet 2010 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SAF'HAIR COIF
Siège social : 18 rue du Pont, 89000 Auxerre
Forme : SARL Unipersonnelle
Nom commercial : SAF'HAIR COIF
Capital : 500 €
Objet social : Salon de coiffure hommes et dames et tous ce qui concerne le domaine de la coiffure
Gérant : Mademoiselle Katherine Langlois, 4 imp maison fort, 89000 Auxerre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89312584

TONOPTIC

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
Avenue Alfred Grévin
Lieudit Vaux Sceau
89700 Tonnerre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 30 juillet 2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : TONOPTIC
Siège social : Avenue Alfred Grévin ,Äi Lieudit Vaux Sceau, 89700 Tonnerre
Objet social : l'exploitation d'un magasin d'optique
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 8 000 euros
Gérance :
Madame Sandrine Aussavy demeurant 2 rue de la Tournelle 89290 Jussy
Monsieur Romain Cubille demeurant 12 route de Paris 89160 Ancy le Franc
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL89312603

Par acte sous seing privé en date du 22/07/10 à Tonnerre (89), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme: SCI, **Dénomination:** SCI TOMAN, **Siège social:** 33 avenue de la Gare, 89160 Lézinnes, **Objet:** propriété, gestion, location, administration par tous moyens, de tout immeuble bâti ou non bâti ainsi que de tous biens ou droits immobiliers qu'elle viendrait à acquérir, **Durée:** 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre, **Capital:** 5 000 € en numéraire, **Gérance:** M. Gilles Poirot et Mme Nathalie Poirot-Doré demeurant ensemble 33 avenue de la Gare 89160 Lézinnes, **Parts sociales:** agrément par l'ag dans tous les cas sauf entre associés.

AL89312606

SCP Clotilde Tatat
Eric Gachod, Emmanuel Arnaud
Notaires associés à Sens (Yonne)
28 avenue Georges Pompidou

Aux termes d'un acte reçu par Me Clotilde Tatat, notaire associé de la société «Clotilde Tatat, Eric Gachod et Emmanuel Arnaud, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial» dont le siège est à Sens (Yonne), 28 avenue Georges Pompidou, le 6 juillet 2010, enregistré à Sens le 22/07/2010, bordereau 2010/620 Case 1, a été constituée une société civile immobilière ayant les principales caractéristiques suivantes:
Dénomination: A.S.F.
Capital: mille euros
Siège: Saint Denis les Sens (Yonne) 3 rue de Paris
Objet: généralement la propriété, gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers détenus par la société.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés,
Exercice: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année,
Gérant: Monsieur Alain Fournier, demeurant à St Denis les Sens, 3 rue de Paris.
Toutes les cessions de parts de la société seront soumises à agrément.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL89312608

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans ce journal le 2 avril 2010 concernant la SARL Guignard et Cie:
Il y a lieu d'ajouter:
Capital social: 16 769,39 euros
Siège social: Les Sainfoins RN 6 89500 Villeneuve sur Yonne
RCS Sens B 778702076
Le gérant

AL89312585

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDAL
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

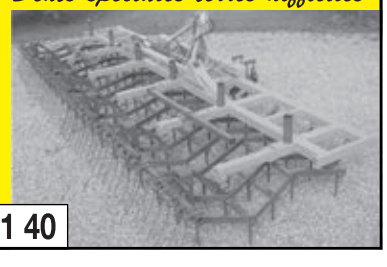
PODIUM 89

Société à responsabilité limitée
au capital de 57.950 €
Siège social : 7 rue Robert Raclot 89290 Champs sur Yonne
479 621 336 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Juin 2010, il résulte que :
- les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Juin 2010 et sa mise en liquidation.
- l'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Guy Delcroix, demeurant 7 rue Robert Raclot 89290 Champs sur Yonne avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
- le siège de la liquidation est fixé 7 rue Robert Raclot 89290 Champs sur Yonne, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
- le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS : Auxerre
Pour avis.

AL89312525

HERSES : UNE GAMME COMPLÈTE
Dents spéciales terres difficiles
- Robustesse adaptée aux fortes puissances
- Toutes largeurs
- Effaceurs de traces escamotables
- Traceurs
- Herses de nivelage ø 10 ou ø 16
- Nombreux autres accessoires



LACHAUD ☎ 02 54 49 21 40

SOCIÉTÉ ARCHIBALD

23, Rue de la Poterie -
77130 Montereau-Fault-Yonne

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625-3 du code de commerce

au titre de la procédure suivante:
BRAZILLIER Dominique
Liquidation judiciaire du 24/11/2009
Lieudit Les Duments 89150 Jouy
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 2 août 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89312587

au titre de la procédure suivante:
MEDIAGRAL SA
Redressement judiciaire du 19/07/2005
5 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 89100 Sens
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Sens le 2 août 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89312588

au titre de la procédure suivante:
AMPL SARL
Liquidation judiciaire du 13/04/2010
'L'EPICURIEN' 105 avenue de la Liberté 89100 Paron
L'ensemble des rélevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 2 août 2010.
Pour avis, le mandataire judiciaire

AL89312589

SARL «RL »

Société au capital de 1 000 €
Siège social : La Petite Brosse
89150 Montacher
504 936 600 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 juillet 2010 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89312566

NON DISSOLUTION

PERRELEC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 4 000 euros
Siège social: 1 ruelle du moulin
89390 Perrigny sur Armançon
RCS Auxerre 499 083 145

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2009 l'associé unique n'a pas décidé qu'il y avait lieu à dissoudre la Société par application de l'article L.223-42 du code de commerce.
La gérance

AL89312545

ICAUNAISE DE DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 62, Avenue Jean Hémery
89300 Joigny
310 290 424 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 29 juin 2010, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL89312523

VANNOISE DE DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 14, route Nationale
89190 Molinons
504 524 315 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2010, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
La Gérance

AL89312524

AUTOMOBILES FIRST CLASS

Société anonyme
au capital de 150 000 euros
Siège social : Zone industrielle la Plaine des Isles, rue des Caillottes 89000 Auxerre
RCS Auxerre B 437 619 000

Aux termes d'une délibération en date du 30 juillet 2010, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société susdésignée, en application de l'article L 225-248 du code de commerce.
Pour avis.
Le conseil d'administration

AL89312558

TRANSFERT DE SIÈGE

TERRENOMAD

SARL au capital de 98 190 euros
Siège social
70 avenue Paul Doumer
75116 Paris
519 260 269 RCS Paris

Par décision du 28 juin 2010, l'associé unique a transféré le siège social à Sens (89100), 4 rue Parmentier à compter du 28 juin 2010.
Gérant: M. Lorain Pascal, 182 avenue de la Grande Corniche (83700) Saint Raphaël.
Dépôt des statuts modifiés en conséquence au nouveau RCS de Sens.

AL89312590

XLS ORGANISATION
SARL au capital de 5000 €
Siège social :
261 av du Logis de Bonneau, les Chênes Bat A, 06270 Villeneuve Loubet
502818941 RCS Antibes
En date du 27/07/2010 le gérant a décidé de transférer le siège social de la société au 143 rue de Paris, 89000 Auxerre, à compter du 27/07/2010
Gérance : Nicolas Ernwein, 143 rue de Paris, 89000 Auxerre
Radiation au RCS de Antibes et réimmatriculation au RCS de Auxerre

AL89312600



SARL ACTION COLIS FLASH

105, rue des Mignottes
89000 Auxerre
RCS d'Auxerre: B 505 199 240

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de:
- transférer le siège social de l'Entreprise au: 6, rue de la Sablière 89440 L'Isle sur Serein
- à compter du 1er juillet 2010
- et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis
La gérance

AL89312601

NOMINATION

YONNELEC

Société Anonyme
au capital de 2 100 000 euros
Siège social : Rue Bellocier Prolongée
Z.I des Sablons
89100 Sens
707 080 024 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2010, il a été décidé de nommer Monsieur Fabrice Macheret demeurant à Cuy (89140) 16 rue Georges Sand, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Alain Macheret, démissionnaire.
Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration du 29 juin 2010, il a été décidé de nommer Monsieur Fabrice Macheret demeurant à Cuy (89) 16 rue Georges Sand, en qualité de Président assumant la Direction générale en remplacement de Monsieur Alain Macheret, Président démissionnaire.
Pour avis,
Le conseil d'administration

AL89312594

C.D.M AVALLON

Société Anonyme
au capital de 300 000 euros
Siège social
Route Nationale 6
89200 Avallon
427 220 512 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2010, il a été décidé de nommer Monsieur Fabrice Macheret demeurant à Cuy (89140) 16 rue Georges Sand, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Alain Macheret, démissionnaire.
Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration du 29 juin 2010, il a été décidé de nommer Monsieur Fabrice Macheret demeurant à Cuy (89140) 16 rue Georges Sand, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Alain Macheret, démissionnaire.
Pour avis,
Le conseil d'administration

AL89312595

BAUDRY

Société Anonyme
au capital de 9 000 000 euros
Siège social
Route de Lyon R.N 6
89100 Maillot
343 397 667 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration du 29 juin 2010, il a été décidé de nommer Monsieur Fabrice Macheret demeurant à Cuy (89) 16 rue Georges Sand, en qualité de Président assumant la Direction générale en remplacement de Monsieur Alain Macheret, Président démissionnaire.
Pour avis,
Le conseil d'administration

AL89312596

CONGY MARC

Société Anonyme
au capital de 1 000 000 euros
Siège social
67 avenue Jean Mermoz
89000 Auxerre
425 520 145 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2010, il a été décidé de nommer Monsieur Fabrice Macheret demeurant à Cuy (89140) 16 rue Georges Sand, en qualité d'administrateur en remplacement de Monsieur Alain Macheret, démissionnaire.
Aux termes du procès-verbal du conseil d'administration du 29 juin 2010, il a été décidé de nommer Monsieur Fabrice Macheret demeurant à Cuy (89140) 16 rue Georges Sand, en qualité de Président en remplacement de Monsieur Alain Macheret, démissionnaire.
Pour avis,
Le conseil d'administration

AL89312597

SCI G2L

SCI au capital de 300 euros
66 avenue Haussmann
89000 Auxerre
517 658 407 RCS Auxerre

Suivant décision collective des associés en date du 28 juillet 2010, il résulte que:
M. Fernand Gouriou, demeurant 36 rue de Fauvettes 89000 Auxerre
Et M. Anthony Le Sauze demeurant 36 rue du Chêne, 89000 Auxerre
ont été nommés cogérants suite à la démission de M. Frédéric Lauwers, cogérant démissionnaire, à compter du 28 juillet 2010.
Mention sera faite au RCS: Auxerre.

AL89312598

TUBAUTO

Société par actions simplifiée
au capital de 17 600 000 euros
Siège social
Rue des Salcys
89100 Gron
342 817 947 R.C.S. Sens

Aux termes de sa décision en date du 2 juillet 2010, le président a décidé de nommer directeur général, Monsieur Gérard Verglas, demeurant 86 rue du Général Dubois 89100 Sens.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL89312602

OPTIQUE DES CORDELIERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
14 place des Cordeliers
89000 Auxerre
RCS Auxerre 479 062 549

Aux termes d'une délibération en date du 23 juillet 2010, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant à compter du 1er août 2010, Monsieur Romain Cubille, demeurant 12 Route de Paris 89 Ancy le Franc, pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance

AL89312604

DÉLIBÉRATION

SOCIETE LA BODEGA

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social
30 route de Paris
89100 Saint-Denis les Sens
Identifiée sous le n° 333 161 354
RCS de Sens

Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2010, il a été décidé de poursuivre les opérations sociales conformément à l'article L. 223-42 du Code de Commerce.
Deux copies certifiées conformes de ladite délibération seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens où sera effectuée l'inscription modificative au registre du commerce et des sociétés.
La gérance

AL89312507

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL CLIM ETC

Au capital de 50 000,00 €
11, rue de la Chapelle
89320 Arces-Dilo
RCS Sens B 494 640 386
SIRET: 494 640 386 00046

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2010, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42, alinéa 1, du Code du Commerce, a décidé la poursuite de l'exploitation.

AL89312599

CESSION

Maître Laurent FRANCIN
Notaire
10 boulevard Davout
89000 Auxerre

Suivant acte reçu par Me FRANCIN, notaire à Auxerre, le 26 juillet 2010, enregistré au S.I.E. Auxerre le 26 juillet 2010, Bordereau n° 2010/762, case n° 1, extrait 2374,
Monsieur Cyril Bontemps, demeurant à Auxerre (89000), 2 rue Ambroise Challe,
A cédé à:
La société dénommée «ISCA», SARL, dont le siège social est à Auxerre (89000) 8 place des Cordeliers, immatriculée au RCS Auxerre sous le n° 522556422,
Un fonds de commerce de «Café, Bar, Brasserie, Restauration Rapide» exploité à Auxerre (89000), 8, place des Cordeliers, connu sous le nom commercial de l'ANNEXE.
Moyennant le prix principal de 65 000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 56 500,00 € et aux matériels et/ou mobiliers pour 8 500,00 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'Etude de Me FRANCIN, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour insertion, Me FRANCIN, notaire

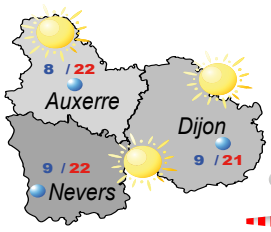
AL89312586



▶Prévisions météo

du 06 au 12 août 2010

Vendredi 6 Août



Ensoleillé

Un temps agréable et ensoleillé s'annonce pour ce vendredi. Les températures seront bien fraîches en matinée.

T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Octavien
Soleil : 06:56 - 21:24
Lune : 02:22 - 18:39

Samedi 7 Août



Agréable journée

Le temps restera agréable et bien ensoleillé. Les températures seront en hausse et les vents souffleront faiblement.

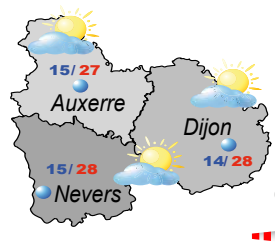
T° mini : 7 à 9 °C
T° maxi : 26 à 28 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Gaétan
Soleil : 06:57 - 21:23
Lune : 03:26 - 19:30

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — 0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 8 Août



Beau temps

Le soleil sera présent tout au long de ce dimanche et accompagné de quelques cumulus de beau temps. Les vents resteront faibles.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 27 à 29 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Dominique
Soleil : 06:59 - 21:22
Lune : 04:40 - 20:12

Prévisions à 7 jours

Lundi 9 au Mercredi 11 Août :

Un ciel menaçant avec des averses orageuses en perspective.

Vents : Ouest à 0 km/h
T° mini. : 16 à 21 °C T° maxi. : 28 à 30 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Août :
Jeudi et vendredi, les orages persisteront. Le ciel sera clair pour ce week-end.
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 18 à 20 °C T° maxi. : 28 à 30 °C

Les moyennes sur Dijon en Août sur 30 ans

Les températures :
T° mini : 14°C
T° maxi : 25°C

Les précipitations :
Cumul : 58 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 3
Nombre de jours > 10 mm : 2

Les phénomènes :
Nombre de jours d'orage : 6
Nombre de jours de brouillard : 2
Nombre d'heure d'insolation : 246

Statistiques Météo Agricole

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

7		5						
		1		7		4		5
	6			2	5	7		
			8	6		1		
	4						2	
		9		5	4			
		6	5	9			7	
9		4		8		6		
						3		8

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	6	3	2	5	7	1	8	4
2	8	5	9	4	1	7	3	6
4	1	7	8	3	6	5	9	2
8	2	6	4	7	3	9	1	5
7	5	4	1	9	2	3	6	8
1	3	9	6	8	5	4	2	7
5	4	8	3	6	9	2	7	1
6	9	2	7	1	4	8	5	3
3	7	1	5	2	8	6	4	9

▶Télévision Sélection du 07 au 13 août 2010

Samedi 7

TF1
20.45 Toute la musique qu'on aime «Spéciale été». Divertissement de Nikos Aliagas, avec Victoria Silvstedt, Jean-Marie Bigard, Pascal Obispo, Claire Keim, Amel Bent, Michel Boujenah, Régine, etc.
23.10 Fringe. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Fort Boyard. Divertissement présenté par Olivier Minne.
22.30 On n'est pas couché «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Équipe médicale d'urgence : «Addiction», «Eau et gaz à tous les étages» ★. Série avec Christian Vadim ⓾. *Assez moyen.*
22.45 Les mariés de l'an II ★★. Aventures (1970) de Jean-Paul Rappeneau, avec Jean-Paul Belmondo, Marlène Jobert (1h35). *Une fantaisie brillante et sympathique.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Un mètre pour mesurer le monde» ★★. *Très intéressant.*
21.35 L'aventure humaine «Le pipe-line de la discorde» ★★. *Pas mal, mais trop didactique.*
22.25 Le prisonnier (7, 8 et 9/17) ★★★. Série avec Patrick McGoohan, Leo McKern, Nadia Gray.

M6
20.40 Kaamelott, l'intégraal «L'intégraal de Yvain et Gauvain». Série avec Alexandre Astier.

CANAL +
21.00 Football «Multifoot».

Dimanche 8

TF1
20.45 Détrompez-vous ★★. Comédie (2006) de B. Dega et J. Le Guillou, avec Mathilde Seigner, F. Cluzet (1h25). *Amusant, mais réducteur.*
22.25 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 FBI portés disparus. Série avec Anthony LaPaglia ⓾.
22.45 Histoires de vies «Conte de la frustration» ★. Téléfilm avec Nicolas Cazalé (1h05) ⓾. *Ce long clip est original, mais ennuyeux.*
23.50 Histoires de vies «Tenir tête». Téléfilm avec Sabrina Ouazani.

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis et le violon noir» ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux, Didier Gustin. *Sympathique, mais un peu lourd.*
22.40 Riviera secrète ★★. *Inégal.*

ARTE
La bombe BB
20.40 Vie privée ★★★. Drame (1962) de Louis Malle, avec Brigitte Bardot (1h30). *Très brillant.*
22.20 Spécial Bardot ★★. *Excellent.*

M6
20.40 Capital, les inédits de l'été «Vacances en famille : Les loisirs font le plein». Magazine.
22.45 Enquête exclusive, les inédits de l'été «Alcool, bizutage, pom-pom girl : Les dessous des campus américains». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Montpellier/Bordeaux».

Lundi 9

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «Tous en chœur» ★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Thierry Neuvic, Mélanie Maudran. *Pas mal.*
22.35 New York section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.

FRANCE 2
20.35 Castle : «Quitte ou double», «L'escroc au cœur tendre», «L'espion qui m'aimait». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic.
22.45 Le parrain II ★★★. Drame (1974) de Francis Ford Coppola, avec Al Pacino (3h12) ⓾. *Magistral.*

FRANCE 3
20.35 La folie des années 1970.
23.00 Faits divers, le mag.
00.45 Un été avec Chopin. Magazine présenté par Alain Duault.

ARTE
20.35 La conquête de l'Ouest ★★★. Western (1962) de H. Hathaway, John Ford et G. Marshall, avec Henry Fonda, Gregory Peck, Debbie Reynolds (2h25). (voir Sélection)
23.00 Kent Nagano «Airs d'enfants». Documentaire.
23.55 La beauté révélée «Le photographe Jock Sturges».

M6
20.40 L'amour est dans le pré. Divertissement.
22.20 Belle toute nue.

CANAL +
20.45 Mafiosa (1 et 2/8) ★★. Série avec Hélène Fillières, Thierry Neuvic ⓾. *Cette seconde saison est très réussie.*

Mardi 10

TF1
20.45 Moi César, 10 ans 1/2, 1m39 ★★. Comédie (2003) de Richard Berry, avec Jules Sitruk (1h31). *Original et très amusant.*
22.30 Bienvenue dans ma tribu.

FRANCE 2
20.35 Le cercle rouge ★★. Drame (1970) de Jean-Pierre Melville, avec Alain Delon, Bourvil (2h14). *Prenant, mais truffé de longueurs.*
22.50 Faites entrer l'accusé «Richard Roman, le procès d'un innocent». Magazine ⓾.
00.40 Les ambitieux ★★. Comédie dramatique (2006) de C. Corsini, avec Karin Viard, Eric Caravaca (1h30). *Pas mal, mais inégal.*

FRANCE 3
20.35 Commissaire Brunetti, enquêtes à Venise «Péchés mortels». Téléfilm avec Uwe Kockisch.
22.40 Grosse chaleur ★★. Théâtre de Laurent Ruquier, avec Brigitte Fossey, Pierre Bénichou. *Amusant.*

ARTE
20.35 Les Tudors (3 et 4/10) ★★★. Série ⓬. *Brillant, mais érotique.*
Inde 2025
22.25 Le rêve indien «La puissance à tout prix ?». Documentaire.
23.40 Débat.

M6
20.40 Bones. Série ⓾.

CANAL +
20.45 Joueuse ★★★. Comédie dramatique (2008) de Caroline Bottaro, avec Sandrine Bonnaire, Kevin Kline (1h34). (voir Sélection)

Mercredi 11

TF1
20.50 Football «Norvège/France».
23.10 Dirty sexy money (3, 4 et 5/13) ★★. Série. *Plein d'humour.*

FRANCE 2
20.35 Secrets d'histoire «Diane de Poitiers, la reine des favorites» ★★. Magazine présenté par Stéphane Bern. (voir Sélection)
22.15 Clérembard. Théâtre de M. Aymé, avec Jean-Marie Bigard.
00.50 Le pressentiment ★★. Comédie dramatique (2006) de et avec Jean-Pierre Darroussin (1h40). *Émouvant, mais un peu lent.*

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Le couperet de la justice» ★. Série avec John Nettles ⓾. *Confus.*
22.45 Mission Millénium. Divertissement de Jamy Gourmaud.

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Guerre dans le Grand Nord ★★. (voir Sélection)
22.20 Le dessous des cartes «Climat, de Kyoto à Copenhague (2)».
22.30 Désert heureux. Drame en VO (2007) de Paulo Caldas (1h23).

M6
20.40 Zone interdite, les inédits de l'été «Palais, palaces, villas de rêve...». Magazine.
22.50 Accusé à tort «Affaire Sean Hodgson». Documentaire ⓬.

CANAL +
20.45 Coup de foudre à Seattle. Drame (2009) de B. Camp, avec Aaron Eckhart, Jennifer Aniston (1h45).

Jeudi 12

TF1
20.45 Section de recherche ★. Série avec Xavier Deluc. *Inégal.*
23.30 Les experts Miami ⓾.

FRANCE 2
20.35 Enquêtes spéciales : «Les héritiers de sœur Emmanuelle», «Plus belle la vie : Les coulisses d'un succès», «Dans les pas d'Usain Bolt». Magazine avec Lorànt Deutsch.
22.45 La boîte à musique de Jean-François Zygel. Magazine avec Nathalie Stutzmann, Jean Yves Thibaudet, Roland Giraud, etc.

FRANCE 3
20.35 Pearl Harbor ★★. Film de guerre (2001) de Michael Bay, avec Ben Affleck, Kate Beckinsale, Josh Hartnett (2h58) ⓾. *Spectaculaire.*
00.05 Bienvenue chez les Chevaliers du fiel. Divertissement.

ARTE
Cool !
20.35 À double tour ★★. Drame (1959) de C. Chabrol, avec Madeleine Robinson, Jean-Paul Belmondo (1h30). *Très bien fait.*
22.10 Birth of cool. Documentaire.
23.05 Birth of groove.

M6
20.40 Le gendarme en balade ★. Comédie (1971) de Jean Girault, avec Louis de Funès, Claude Gensac (1h36). *Amusant.*
22.20 Anne Roumanoff «Anne, bien plus que 20 ans». Spectacle.

CANAL +
20.45 Flashforward (13 et 14/24) ★★. Série ⓾. *Très prenant.*

Vendredi 13

TF1
20.45 Les experts Manhattan : «La clé des meurtres», «Journée blanche». Série avec Gary Sinise, Melina Kanakaredes ⓾.
22.15 Secret story. Divertissement présenté par B. Castaldi ⓾.

FRANCE 2
20.35 Chez Maupassant «Aux champs» ★★. Téléfilm avec Marianne Basler, Guillaume Gouix, Anne Benoît (0h57). (voir Sélection)
21.35 Chez Maupassant «Ce cochon de Morin» ★★. Téléfilm avec Julien Boisselier, Hande Kodja, Didier Bénureau (0h59). *Cocasse.*
22.35 Panique dans l'oreillette «Best of». Magazine présenté par Frédéric Lopez.

FRANCE 3
20.35 Faut pas rêver «Destination Nouvelle-Calédonie». Magazine présenté par Patricia Loison.
23.00 Jeux de glaces. Téléfilm avec Helen Hayes, Bette Davis.

ARTE
20.35 En attendant Angelina ★. Téléfilm avec Florian Lukas (1h26). *Original, mais décevant.*
22.00 L'énergie de la mer.
22.55 Grand format «Pas de chance !». Documentaire.

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales : «Échec et mat», «Poker menteur», «Aliyah». Série avec M. Harmon ⓾.
22.55 Numb3rs. Série ⓾.

CANAL +
20.45 Rugby «Perpignan/Clermont».

SÉLECTION


DR

Joueuse - Hélène est une femme heureuse qui vit en Corse avec son mari et leur fille de 15 ans. Femme de ménage dans un grand hôtel, elle se passionne pour les échecs. Scénariste réputée, Caroline Bottaro signe l'adaptation d'un roman singulier de Bertina Henrichs qui raconte le parcours atypique d'une modeste femme de ménage, prise par la passion des échecs, dont le destin va s'en trouver profondément modifié. Par petites touches, sans jamais insister, la réalisatrice campe son personnage et sa passion dévorante. En particulier, les relations entre l'héroïne et le docteur, faites de pudeur et de retenue, mais aussi de sensualité contenue, sont admirablement bien dessinées. Sandrine Bonnaire était l'interprète idéale de cette femme discrète qui se révèle peu à peu, au risque de voir sa vie paisible voler en éclat. À ses côtés, Kevin Kline campe un vieux misanthrope pudique et attachant. ***Mardi 10, sur Canal +, à 20h45.***

La conquête de l'Ouest - Cinq tableaux correspondent à des moments cruciaux de l'histoire de l'Amérique. Cette épopée spectaculaire souffre un peu de la multiplicité des réalisateurs. Mais quelles signatures ! Et quelle distribution ! Avec de tels atouts, on peut s'offrir de bons morceaux de bravoure, des scènes spectaculaires, de beaux paysages et une peinture vigoureuse de pionniers, hommes frustes et sains, et d'une vie d'aventure. ***Lundi 9, sur Arte, à 20h35.***

Secrets d'histoire «Diane de Poitiers, la reine des favorites» - Elle fut l'une des plus belles femmes de son siècle. Elle devint la maîtresse de Henri II, alors qu'elle avait vingt ans de plus que lui. Stéphane Bern fait revivre avec passion cette figure si décriée de la Renaissance, en détaillant la vie quotidienne de l'époque. Diane de Poitiers était une redoutable femme d'affaires, ainsi qu'une femme d'État qui inspira la politique de la France. ***Mercredi 11, sur France 2, à 20h35.***

Les mercredis de l'histoire «Guerre dans le Grand Nord» - Parce qu'il soupçonne les Britanniques de préparer l'invasion de la Norvège, Hitler y expédie plusieurs bataillons de chasseurs alpins. Sur fond de magnifiques paysages nordiques, ce documentaire retrace un aspect peu connu de la Seconde Guerre mondiale. Les documents de l'époque et les commentaires d'anciens soldats allemands sont très intéressants. ***Mercredi 11, sur Arte, à 20h35.***

Chez Maupassant «Au champs» - Un couple fortuné propose à une famille de paysans de lui acheter un de ses enfants. Cette histoire affreuse décrit la terrible misère des paysans de l'époque. Si les accents des comédiens semblent un peu artificiels, l'interprétation est convaincante, et la mise en scène de belle facture. Cette nouvelle de Maupassant montre bien le pouvoir corrupteur de l'argent. Mais c'est atroce. ***Vendredi 13, sur France 2, à 20h35.***

Prairies fleuries

Prairies de rêve mais fragiles

Pour la première fois en France, des prix récompenseront les agriculteurs qui relèvent le défi du maintien de la richesse en espèces de leurs prairies de fauche ou de pâture.


Nadine Massat


Nadine Massat

Qualité

Le jury national fera son choix à la fois sur les critères observés sur les parcelles et sur l'importance ou l'originalité de la place de la parcelle dans l'exploitation et dans le territoire.

Le jury local dans le Parc National des Ecrins est impressionné par le nombre d'espèces relevées dans une parcelle : pas moins de 60 !

Dans le cadre de «*2010, année internationale de la biodiversité*», les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de France ont organisé avec les Chambres d'agriculture, les syndicats d'AOC fromagères, les syndicats d'apiculture et des associations de gestion et de protection de la nature, le premier concours national d'excellence agri-écologique, «*prairies fleuries*».

Le Parc des Ecrins, dans les Hautes-Alpes, a retenu le territoire de Haute Romanche avec ses prairies fleuries dominées par le pic mythique de La Meije. Environ 300 ha de ces surfaces en herbe sont encore fauchées par une vingtaine d'agriculteurs, de 1 500 à 2 000 m. d'altitude.

C'est le 1er juillet que le jury a visité les parcelles des sept agriculteurs qui ont concouru. Il s'agit de récompenser le meilleur équilibre agri-écologique, décliné en qualités agronomiques, environnementales et paysagères, ou encore en qualité gustative des produits de l'élevage et de l'apiculture sans oublier l'aspect faunistique.

Et voilà nos entomologistes, botanistes, phyto-écologues et autres experts qui folâtrent entre campanules et pimprenelles, centaurées et envahissantes rhinantes… «*J'ai comptabilisé plus de 60 espèces, relève le botaniste Pierre Salomé, c'est quasiment unique en France, voire en Europe*». Attention ! Nous ne sommes pas à un concours uniquement basé sur l'esthétique. Que l'œil soit flatté très bien ; mais cela ne suffit pas à combler un jury attentif à la valeur fourragère de la parcelle. L'agriculteur est d'ailleurs présent sur ces pentes où la main de l'homme a fait merveille. Jean-Michel Juge, à la tête d'un troupeau de chèvres et de vaches Tarine explique qu'il fume tous les deux ans, passe la herse étrille et enfin qu'il fauche en août. D'où un foin appétant, diversifié. Ces prairies de rêve sont fragiles ; malgré leur bon stock de matières végétales, leur survie et leur richesse sont suspendues à l'intervention d'un agriculteur et à la pâture des bêtes.

Dans la vallée de la Buffe (tout un programme : buffe en provençal signifie souffler), Daniel Bouillet, éleveur bovins génisses, est déçu : «*Je me suis planté dans le choix des parcelles ! Au vu de la date du concours, j'ai présenté une parcelle en altitude ; or, la* végétation a trois semaines de *retard et les fleurs ne sont pas au rendez-vous !*» Mais, l'odeur du fenouil, du carvi, la présence des légumineuses et des touffes de myosotis très mellifères, à plus de 1 950m, emportent l'adhésion du jury ; un jury qui a tenu compte, dans l'évaluation des prairies, des grandes différences de floraison suivant l'altitude ou l'exposition. Par contre, la date de pâture de ces prairies a fait l'objet de longues discussions entre le jury et les éleveurs. Alors que leur valeur fourragère est actuellement au top, les paysans ne les récoltent qu'en août, faute de temps. «*Trop tard estiment les spécialistes car elles sont alors très médiocres*». Le plus extraordinaire tient au fait que ces parcelles, voilà deux ans à peine, ont été ravagées par les campagnols. La terre était à nu. Mais la réserve de graines, dans le sol, était suffisamment importante pour permettre une éblouissante renaissance. Par contre, «*Le concours prairies fleuries est une bonne occasion de communiquer sur le rôle de l'agriculture de montagne, élément incontournable pour le maintien de ces paysages et de la biodiversité*» souligne Pierre-Yves Motte, président de la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes…

Les prix nationaux seront attribués en octobre 2010 lors du Congrès annuel des Parcs naturels régionaux qui se déroulera dans le Parc de la Montagne de Reims, en Champagne-Ardennes.

NADINE MASSAT

▶ Concours national agricole

«*Prairies fleuries*»



La fédération nationale des parcs organise donc la première édition du concours national «*Prairies fleuries*», à destination des agriculteurs, dans le cadre de l'année de la biodiversité. D'ores et déjà, on peut parler de succès : 300 agriculteurs ont accepté de participer, 13 parcs régionaux (Vosges, Brenne, Camargue, Chartreuse, Haut Jura, Lorraine, Bauges, Morvan, Pilat, Pyrénées catalanes, Vercors, volcans d'Auvergne, Vosges du Nord) et cinq parcs nationaux (Cévennes, Ecrins, Mercantour, Pyrénées, Vanoise) se sont inscrits. Rendez-vous en octobre pour le résultat final, lors du Congrès annuel des parcs naturels.

Agriculteurs et biodiversité

Le concours organisé par la fédération des parcs rappelle une réalité agri-environnementale, trop peu souvent valorisée : les agriculteurs comptent parmi les acteurs du maintien de la biodiversité.

Le concours récompense le meilleur équilibre agri-écologique, décliné en qualités agronomiques, environnementales et paysagères, ou encore en qualité gustative des produits de l'élevage et de l'apiculture. Un prix récompensera, dans chaque catégorie (prairies de fauche maigres, prairies de fauche grasses, prairies pâturées), au niveau local et national, les exploitations dont les prairies présentent le meilleur équilibre entre production de fourrage de qualité et préservation de la biodiversité. Dans le but de promouvoir une démarche simple et appropriable par tous, c'est la présence de certaines espèces de fleurs facilement reconnaissables qui sera déterminante. Les prairies doivent participer pleinement au fonctionnement fourrager des exploitations. Les agriculteurs pourront présenter les parcelles de leur choix, qu'ils aient ou non souscrit des mesures agri-envrionnementales dans leur Parc. En juillet, un jury local (avec trois domaines d'expertise : agronomie-fourrage, botanique-phytosociologie, apiculture-entomologie-faune sauvage) visitera les parcelles. Plusieurs prix pourront être attribués. La parcelle locale gagnante sera sélectionnée pour représenter le territoire au concours national.